

*fneijma*

Fédération Nationale des Écoles d'Influence Jazz et Musiques Actuelles

# **ARTISTE MUSICIEN DES MUSIQUES ACTUELLES**

**REFERENTIEL METIER**



*Le domaine des musiques actuelles se prolonge largement dans d'autres secteurs et l'étanchéité de tous ces domaines n'est pas totale. Ainsi les artistes professionnels de la musique peuvent œuvrer dans le secteur du théâtre ou de la danse et aussi bien dans le spectacle vivant que dans le spectacle enregistré. Par ailleurs, les artistes de la musique travaillent dans des champs qui sont éloignés du secteur du spectacle comme le tourisme, l'animation culturelle, l'animation commerciale, ....*

*Cette mobilité était vécue par les artistes de la musique comme le prix à payer pour accéder librement à l'exercice professionnel de leur art. Promoteurs de la flexibilité certes, mais autonomes dans leur choix, les artistes pouvaient bon an mal an, espérer parvenir à un métier.*

*Mais, au fil du temps, les conditions de travail se sont durcies, les sources d'emploi se sont diversifiées et les qualifications nécessaires pour vivre de la musique se sont multipliées et leur niveau se sont élevés.*

*Depuis 2003, la crise de l'intermittence a stimulé une double prise de conscience par les pouvoirs publics, d'une part qu'au delà des questions culturelles et artistiques, le spectacle et les artistes consistent en un véritable dynamiseur des activités économiques au sein des collectivités locales et par là contribuent incontestablement à l'aménagement du territoire, et, d'autre part, paradoxalement, que les artistes, et en particulier les artistes de la musique, rencontrent des difficultés croissantes pour exercer leur métier.*

*Par conséquent, il apparaît à tous que l'avenir du spectacle vivant, des musiques actuelles en particulier appelle une politique d'ensemble de l'emploi conjuguant la mise en action simultanée et coordonnée de plusieurs leviers. Parmi ceux-ci, il est indéniable que l'axe formation/qualification professionnelle est une voie à privilégier*

*Dès lors, il revient à chacun, personne physique ou morale, oeuvrant dans le secteur de la formation professionnelle de prendre des initiatives structurantes pour construire un dispositif de formation cohérent et efficace.*

*Dans ce contexte, la Fnejma qui regroupe plus d'une trentaine d'écoles d'influence jazz et des musiques actuelles dont la plupart dispense des actes de formation professionnelle, a la responsabilité de participer au balisage de l'accès au métier.*

*Considérant cette complexité, mouvante car évolutive et propice à semer des confusions alors que les temps exigent au contraire de l'éclaircissement et l'élaboration de références, l'objet de ce recueil est d'approcher les conditions d'exercice et de relever les caractéristiques dominantes des pratiques professionnelles des « artistes musiciens des musiques actuelles ».*

Daniel Beaussier  
Président de la FNEIJMA

## *Préambule*

L'appellation "Musiques actuelles" est utilisée par les institutions publiques et les professionnels du secteur pour désigner aussi bien le rock que le jazz, les musiques électroniques, les musiques traditionnelles, la chanson, le rap ... En bref, tout ce qui ne relève pas des musiques classiques ou lyriques.

A partir des années 80, les pouvoirs publics commencent à s'intéresser aux musiques actuelles et développent une politique de soutien, à l'inégale croissance et sans doute insuffisante mais aiguillonée par les professionnels, qui s'appuie sur de multiples dispositifs : augmentation du budget alloué à ces musiques, aides au projet et soutien aux artistes à travers de nombreuses structures, mise en place d'équipements adaptés à la diffusion, création de nouveaux lieux, réaffectation d'anciens lieux, résidences, ...

On connaît aujourd'hui une grande transformation du mode de consommation de la musique avec l'apparition des nouvelles technologies. Ainsi, la place de l'artiste a beaucoup évolué et la création artistique a pris une place importante. Les sites communautaires comme Myspace ont apporté une aide significative dans l'exposition des productions musicales. Les évolutions dans divers domaines tels que les techniques et technologies, la communication, les objectifs marketing et commerciaux ont donné la possibilité à un grand nombre de réaliser leurs projets musicaux et de tenter de devenir musiciens.

Parmi ceux-ci, de plus en plus de jeunes développent des pratiques musicales. Derrière toutes les diffusions il y a des interprètes, des compositeurs, des musiciens qui jouent, enregistrent, diffusent et communiquent autour de leur musique, de leur projet artistique pour faire partager ce qu'ils créent. Mais s'agit-il pour autant de professionnels au sens traditionnel du terme?

Car combien de ces musiciens réussissent à vivre de leur musique et comment considérer que ce sont des professionnels ? Est-ce les années passées à jouer sur scène, le nombre de compositions réalisées, les diplômes (et lesquels ?) établissant un niveau de connaissances musicales ?

Aujourd'hui, un certain nombre d'études réalisées permettent d'établir un état des lieux de la profession, incomplet et non exhaustif mais bon indicateur des pratiques professionnelles de ce secteur. Ainsi, selon l'étude du Département des études prospectives et statistiques (DEPS) du ministère de la culture, les musiciens de musiques actuelles sont aujourd'hui la première population artistique en activité. Ces professionnels, définis par Philippe Coulangeon (Chargé de recherches en sociologie au CNRS) comme des « artistes qui vivent de leur musique sur du long terme », sont aujourd'hui, pour 70% d'entre eux, spécialisés en musiques actuelles.

Les études réalisées par l'ANPE et la Caisse de Congés spectacles nous montrent que 37% des artistes qui cotisent à ces caisses sont des musiciens de musiques actuelles. L'activité professionnelle est donc bien ancrée malgré les spécificités de ce secteur.

A la Fneijma, l'artiste musicien des musiques actuelles est considéré dans son professionnalisme comme une sorte d'artiste-artisan qui doit maîtriser son mode d'expression artistique (instrument ou voix) en valorisant son savoir-faire, ses compétences professionnelles et ses qualifications.

Les réalités de l'emploi imposent de mettre en avant et de développer des compétences complémentaires touchant à l'environnement professionnel dans sa globalité et d'aborder positivement les différentes étapes de la réalisation de son projet artistique.

Cet ouvrage propose un cadre de référence présentant les différents exercices de ce métier, les activités qu'il comporte et les niveaux de compétences des pratiques, allant du minimum requis à l'expertise.

## Pourquoi un référentiel ?

La Table ronde du 31 janvier 2006 au Centre National de la chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) traitant de la *Formation professionnelle des artistes - chanteurs et musiciens*, a validé une note de cadrage proposée par la Commission Paritaire National Emploi Formation du Spectacle Vivant (CPNEF-SV). Elle s'est conclue par une demande pressante d'identification de la professionnalisation des artistes formulée à travers un référentiel métier.

### Démarche du référentiel résultant de la Table ronde :

« Cette approche de l'emploi au travers de l'identification des compétences nécessite (...) en amont d'établir un référentiel métier qui le décrit dans ses composantes. Le cursus de formation s'organisera en fonction du référentiel(...). Il n'existe pas de modèle type pour les référentiels métiers. Ce sont des outils qui sont établis en fonction de leur usage (...). Comme leur forme dépend de leurs auteurs, il n'existe pas de norme en matière de référentiel. Plusieurs référentiels portant sur le même métier pourront être établis.

Le référentiel métier comprend généralement :

- le descriptif des activités : définition, conditions générales d'exercice, environnement hiérarchico-fonctionnel et relations professionnelles (responsabilité, autonomie), compétences spécifiques individuelles ou collectives (connaissances théoriques, savoir-faire opérationnels, aptitudes relationnelles), compétences transférables, etc.
- le descriptif des emplois associés : intitulés, niveaux dans la convention collective, fonctions, missions, formation et expérience, etc. ».

Cette démarche est celle qui correspond aux orientations de la Fneijma et que ses promoteurs ont souhaité mener.

Le référentiel s'inscrit dans une réflexion de renforcement du repérage des évolutions des emplois et de l'inscription des artistes dans une démarche professionnalisante. Il participe également d'une mobilisation et d'une implication des centres de formations représentés par la Fneijma.

Cette démarche vise essentiellement trois finalités :

- l'information sur l'emploi et les métiers pour une reconnaissance professionnelle,
- la gestion des emplois et des compétences en lien avec les besoins du secteur pour une meilleure insertion,
- la formation des individus et des collectifs de travail pour toujours rester en adéquation avec les évolutions du métier.

Un référentiel participe à une démarche prospective et à un questionnement dynamique de la relation emploi-formation. C'est dans ces conditions que la Fneijma a réalisé le recensement et l'analyse des activités constitutives des emplois, des compétences requises en situation de travail et des capacités nécessaires pour être professionnel de ce métier.

Le référentiel contient par définition des partis pris. Il a été soumis à un nombre important de professionnels et remanié en fonction de leurs critiques et suggestions.

**Dans la première partie de ce document est abordé le contexte professionnel du métier d'artiste musicien des musiques actuelles. Ensuite, les caractéristiques de ses emplois puis les classifications et qualifications à mettre en œuvre sont décrites. Enfin, une grille de compétences d'artiste musicien des musiques actuelles est proposée.**



# SOMMAIRE

## Partie 1 : Artiste musicien ... un métier, une profession

I . Le contexte des musiques actuelles .....	page 11
A/ La filière.....	page 11
1 . La filière musicale.....	page 11
2 . le spectacle occasionnel .....	page 12
B/ les corps de métier.....	page 12
C/ les artistes professionnels .....	page 12
1 . Lever les ambiguïtés .....	page 12
a/ l'artiste interprète vedette.....	page 12
b/ L'artiste amateur .....	page 13
c/ L'artiste intermittent du spectacle vivant .....	page 13
2 . La notion de professionnel .....	page 13
a/ les définitions officielles .....	page 13
b/ les définitions opératoires .....	page 14
c/ Les chiffres.....	page 14
II . L'environnement socio-professionnel : les liens emploi/formation.....	page 14
A/ Classification.....	page 14
1. Les métiers de l'artiste musicien des musiques actuelles :	
a/ Les perspectives de la spécialisation .....	page 14
b/ Schéma des métiers .....	page 15
2. Les classements existants .....	page 16
3. Les métiers connexes .....	page 18
B/ Qualification.....	page 18
1. La formation.....	page 18
2. Le Certificat Fneijma, un titre de base .....	page 18
3. L'impact du Titre sur la professionnalisation.....	page 18

III . L'Emploi et les conditions de travail.....	page 19
A/ L'appellation de l'emploi .....	page 19
B/ les situations fonctionnelles .....	page 19
1. Lorsqu'il assure la position de "leader" d'un groupe.....	page 19
2. Lorsqu'il assure le rôle de musicien au sein d'une formation musicale ...	page 19
C/ les conditions de travail .....	page 20
1. Le temps de travail .....	page 20
2. Le rythme de travail.....	page 20
3. Le matériel.....	page 20
4. La santé.....	page 20
D/ l'autonomie et les responsabilités.....	page 21
1. Hiérarchie .....	page 21
2. Responsabilité .....	page 21
3. Autonomie .....	page 21
E/ La législation de l'emploi .....	page 21
1. L'artiste professionnel : la loi du 26 décembre 1969.....	page 21
2. L'artiste, salarié de l'organisateur .....	page 22

## Partie 2 : Artiste musicien des Musiques Actuelles ... des fonctions, des compétences

I/ Choix de méthode .....	page 25
A/ Types de compétences prises en compte .....	page 25
B/ Les 3 niveaux de professionnalisation .....	page 26
II/ Les fonctions et compétences .....	page 28
III /Une lecture de musicien .....	page 54
Remerciements .....	page 57



## Partie 1

# Artiste musicien ... un métier, une profession



# I. Le contexte des musiques actuelles

Intrinsèquement liées aux évolutions technologiques, sociales, culturelles et économiques de la société, les musiques actuelles sont constituées de croisements esthétiques multiples et en mouvement constant. Par commodité sémantique, l'ensemble des acteurs impliqués dans le secteur ont pris l'habitude de regrouper les musiques actuelles en quatre familles plus ou moins perméables et connaissant de multiples formes de croisement, d'hybridation et de fusion :

- le jazz et les musiques improvisées,
- les musiques traditionnelles et les musiques du monde,
- la chanson en tant que genre,
- les musiques actuelles amplifiées, terme regroupant trois sous-familles :
  - Le rock, blues, pop, fusion, métal, indus, hardcore, punk... ;
  - Le Hip Hop, R'n'B, ska, reggae, ragga, dub, funk...;
  - Les musiques électroniques.

La structuration économique du secteur est caractérisée par une multitude d'initiatives privées et d'engagements personnels et collectifs qui peuvent recouvrir des dimensions aussi bien citoyennes, artistiques, culturelles, sociales qu'économiques, technologiques ou industrielles, et en conséquence par l'hétérogénéité des acteurs économiques (firmes mondialisées des industries culturelles, micro entreprises artisanales, structures du tiers secteur, équipements culturels ou socioculturels à gestion publique ou privée, PME, etc.).

Mais si une typologie des entreprises des musiques actuelles est réalisable, elle ne correspondra que partiellement aux activités professionnelles des artistes. En effet, l'artiste musicien des musiques actuelles, quand il est professionnel, se préoccupe moins de savoir si son employeur est un professionnel du spectacle (même s'il le souhaite ardemment) que de trouver suffisamment des jours de prestations en public, quelque soit le statut de celui qui prescrit sa production : cela peut être une salle de spectacle mais aussi une station balnéaire, un club de jazz ou une maison de retraite, un festival de renom ou un bal populaire. Hormis une minorité qui a la notoriété suffisante pour faire le choix de sa diffusion, d'ailleurs toujours soutenu par un producteur de spectacle professionnel, l'immense majorité additionnera toutes les opportunités de se produire sur scène comme un moyen de faire son métier.

## A/ La filière

Ainsi pour observer leurs pratiques professionnelles, il serait opérant de considérer la réalité de leurs cadres d'emploi plutôt comme une « filière » qu'un domaine ou un champ professionnel.

L'artiste musicien des Musiques Actuelles exerce son activité principalement dans la filière musicale qui recoupe plusieurs champs, mais aussi, et souvent de façon significative dans d'autres secteurs professionnels : hôtellerie, restauration, tourisme, divertissement, loisir, ...

### 1 . La filière musicale

• celui du **spectacle vivant** (de production et de diffusion), que l'on qualifie de secteur vertical, ou « cœur de métier ». Les lieux de diffusion et de pratiques musicales sont aussi diversifiés que ces pratiques elles-mêmes, de la structure de diffusion de 6 à 9000 places, type Zénith, à la MJC qui accueille des groupes et offre quelques studios de répétition, en passant par les lieux entièrement privés, dont certains peuvent être associés au commerce de détail des biens culturels (FNAC, Virgin et Espaces culturels Leclerc).

L'Officiel de la musique, annuaire édité par l'IRMA (centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles), recense en 2005 un peu plus de 500 « agents et entrepreneurs de spectacle ». Il recense par ailleurs environ 900 « clubs, discothèques et salles de concert » susceptibles d'accueillir des concerts ou des spectacles de variété, et encore plus de 400 « associations et services culturels programmant des spectacles » et une centaine de « tremplins, concours et championnats ». Ces chiffres semblent globalement compatibles avec le nombre d'affiliés au CNV comme avec le nombre de redevables : 2857 redevables pour 1031 affiliés à fin 2004, 1147 affiliés à la fin 2005). L'IRMA recense aussi environ 600 festivals. Même, si les festivals ne sont pas des « lieux » au sens strict du terme, ils jouent un rôle essentiel dans la diffusion de ces musiques et participent de l'emploi des artistes de façon indéniable. On estime à 400 millions d'euros le chiffre d'affaires HT de la musique vivante en 2004, hors musique classique et contemporaine.

• celui du **spectacle enregistré** dans le cadre du processus de l'Édition Phonographique : il s'agit parfois d'entreprises relevant de l'industrie musicale, plus souvent des labels indépendants. En excluant la part de la musique classique (5% du marché) du chiffre global de la branche, on arrive à 1 milliard 417 millions d'euros HT en 2004. Même si le rapport au Spectacle vivant est de 1 à 3,5 ; force est de constater que l'emploi relève principalement du spectacle vivant (75% selon Philippe Coulageon). Il importe de noter, par ailleurs, que les musiques actuelles sont le ferment de l'autoproduction.

• celui de **l'enseignement et de la formation** : où conservatoires, écoles privées, centres de formation professionnelle, autres lieux ou organismes divers, recrutent aussi les artistes musiciens. En effet, de façon significative ou anecdotique, provisoire ou régulière, tous les artistes musiciens interviennent à un moment donné, dans le domaine de l'enseignement.

## 2 . Le spectacle occasionnel

Cela concerne les personnes physiques (commerçant, artisan,...) et les personnes morales (société, association, établissement public,...) **qui n'ont pas pour activité principale** l'exploitation de spectacles, l'activité principale s'appréciant à partir de l'objet inscrit dans les statuts de l'entreprise, et qui recrutent des artistes musiciens pour des occasions diverses comme, mariage, bal, piano bar, .... En 2004, le GUSO<sup>1</sup> a en effet enregistré près de 307 080 contrats pour ces musiciens.

Selon P. Coulangeon<sup>2</sup>, à la périphérie du monde de l'art, les activités d'animation culturelle (y compris du domaine du loisir et du divertissement) et d'animation commerciale auprès d'employeurs occasionnels représentent en 2000 un peu moins de 15 % du volume d'activité des musiciens en moyenne. Il s'est développé une économie du « service culturel » à travers notamment les galas d'entreprises ou les fêtes familiales, mais aussi l'ensemble des activités d'animation ciblées sur des publics spécifiques (jeunes en difficulté, prisonniers, handicapés...), dans lesquelles la frontière entre action sociale et action culturelle est souvent assez ténue. Au total, le poids de ces emplois situés à la périphérie du monde de l'art indique une pression à la diversification qui s'exerce beaucoup plus fortement sur les interprètes des musiques actuelles que sur les interprètes de musique savante.

## B/ Les corps de métier

L'organisation du « cœur de métier », le spectacle vivant, repose sur la collaboration de trois corps de métiers principaux que l'on retrouve en nombre divers selon la taille et les moyens des entreprises :

- L'équipe artistique
- L'équipe administrative
- L'équipe technique

L'équipe **artistique** comprend les personnels chargés de la conception et l'exécution des activités liées à la diffusion musicale, principalement des « artistes musiciens des musiques actuelles » mais aussi selon les projets, d'autres artistes de la scène (danseurs, comédiens,...) voir des plasticiens (graffeurs, performers, designers,...).

1 - GUSO – Bilan d'activité 2004 – La musique représente 53% des emplois

2 - [« Les musiciens interprètes », Développement culturel, Bulletin du Département des études et de la prospective, ministère de la Culture et de la Communication, n°140, juin 2003. L'étude, réalisée à la demande du Département des études et de la prospective par le Centre de sociologie du travail et des arts (CESTA, EHESS-CNRS) a porté sur les musiciens intermittents et sur les musiciens interprètes (instrumentistes, chanteurs, chefs d'orchestre) à l'exclusion des musiciens uniquement compositeurs. Voir aussi : Coulangeon Philippe, Les musiciens interprètes en France. Portraits d'une profession, La documentation Française, 2004, 350 pages]

L'équipe **administrative** revêt des configurations variées. Elle comprend les principaux secteurs suivants : administration, production, commerce, communication et relations publiques, actions éducatives. Elle se décline également au niveau des personnels de direction et des personnels d'exécution et comprend notamment des emplois de comptable, secrétariat, d'accueil et de relations publiques.

**Le corps des techniciens** comprend les agents en charge de la maintenance des équipements (matériels scéniques dont les pupitres et les chaises, instruments de musique), des transports et des mises en place des matériels de scène, ainsi que des agents d'entretien. Elle comprend également des emplois spécialisés comme ceux de régisseur, son, lumière ou général.

## C/ Les artistes professionnels

**En accordant les termes « artiste » et « professionnel », il ne s'agit pas d'empêcher quiconque de jouer, ni de dire qui est artiste et qui ne l'est pas. Il s'agit de définir des critères permettant de désigner un artiste professionnel et ainsi de lui permettre d'accéder à un statut, à des prestations sociales et à des droits attachés à ce statut, y compris ceux de la reconversion.**

### 1 . Lever les ambiguïtés

Parce que dans le spectacle, et en particulier les musiques actuelles, l'accès à la profession d'artiste n'est pas balisé et qu'il règne la pratique de l'auto-proclamation, parce que la confusion est répandue au point que le public imagine qu'il n'y a de professionnels que les quelques vedettes qui occupent son espace médiatique, parce que la frontière entre pratiquant amateur et professionnel débutant peut être si ténue qu'on ne la reconnaît pas, parce que l'intermittence a tellement fait parler d'elle qu'on peut croire qu'il n'y a de professionnel que le « statut » d'intermittent, il n'est pas inutile d'affirmer qui est « artiste musicien des musiques actuelles » **professionnel** et lever les ambiguïtés : de quel artiste parle-t-on ?

### a/ L'artiste interprète vedette

Les musiques actuelles représentent un ensemble de pratiques artistiques et d'œuvres multiples qui constituent, pour nombre de nos concitoyens, une part essentielle de leur culture et de leur identité. C'est aussi pour cette raison que le public accorde le rang, rôle, de stars, de vedettes, si envié mais circonscrit à un nombre restreint d'artistes. Celui qui brille au firmament des médias, que le public reconnaît, que personne n'ose imaginer comme un travailleur laborieux, qui spontanément est ancré dans le succès, aussi éloigné des contingences matérielles que des réalités quotidiennes. Celui qui est vanté par quelques émissions audiovisuelles de grande écoute, statut qui motive tous les tremplins, qui justifie

tous les sacrifices. Quelques dizaines au sommet des tabloïds, quelques centaines tout au plus repérés par les médias spécialisés comme postulants crédibles. Celui là, assurément n'entre pas dans un référentiel de compétences, ne réclame pas un statut et ne revendique pas de reconnaissance institutionnelle. Loin des milliers, des dizaines de milliers de professionnels qui ont fait le choix **d'assumer**, parfois dans des **conditions difficiles le quotidien d'artiste professionnel**.

### **b/ L'artiste amateur**

Les musiques actuelles se caractérisent par une multitude d'engagements personnels et collectifs qui peuvent recouvrir des dimensions aussi bien citoyennes, artistiques, culturelles, sociales qu'économiques, technologiques ou industrielles. Nombre de groupes de musiques actuelles sont donc composés d'amateurs.

L'objectif, avoué ou non, de tous les groupes de musique est de « réussir dans le spectacle », c'est à dire atteindre une certaine notoriété, d'avoir leur nom à l'affiche de belles salles, leurs productions dans les bacs des distributeurs et, si possible, être repérés par les médias. Comment dans ce contexte distinguer les pro des amateurs ? Si l'on se réfère aux différentes réglementations, on peut déduire que les artistes amateurs ne doivent jamais être rémunérés pour des activités du spectacle et tirent leurs moyens habituels d'existence de salaires ou de revenus hors spectacle. Tout au plus, ils peuvent percevoir des remboursements de frais occasionnés par leurs activités artistiques.

Et, par conséquent, pas d'emploi, pas de revendication hors celle d'exposer leur art au public.

Fondamentalement, ce qui oppose amateur et professionnel, c'est que justement en revendiquant légitimement des droits, **le professionnel ne s'exonère pas de leurs contreparties, les devoirs, et doit assumer les responsabilités qui y affèrent.**

### **c/ L'artiste intermittent du spectacle vivant**

L'activité dans le spectacle est discontinue et est articulée autour de projets dont la durée peut être très courte. Elle conduit nombre de salariés, et en premier lieu les artistes à changer d'employeurs, d'un emploi à l'autre, alternant périodes de travail et période d'inactivité (bien souvent apparente, seulement). Le caractère discontinu de cette activité a été reconnu par le législateur qui a mis en place le Contrat à Durée Déterminée d'Usage (CDDU) permettant aux employeurs d'embaucher artistes et techniciens en s'affranchissant de certaines règles liées aux CDD traditionnels.

Ces conditions de travail génèrent de fréquentes périodes chômées. Pour prendre en compte cette singularité et apporter un amortisseur à l'extrême flexibilité des artistes, le régime d'assurance chômage des salariés du secteur privé a prévu des dispositions spécifiques, regroupées au sein de deux annexes au régime général

des Assedic, l'annexe 8 pour les techniciens et l'annexe 10 pour les artistes,

qualifiant ceux-ci d'« intermittents du spectacle ». Au fil du temps, l'intermittence est devenue la clé de voûte de l'emploi, à tel point que la nécessité a conduit les professionnels à confondre la forme de leur emploi avec leur qualification. Le CNV le reconnaît en relevant : « En effet, combien d'artistes se présentent-ils comme des « intermittents », ou comme « ayant le statut » ? De ce point de vue, le professionnel est celui qui ne travaille pas de façon continue et qui peut recevoir de ce fait des allocations chômage ! Cet apparent paradoxe masque en fait un effet psychologique d'appartenance à une communauté professionnelle. Dans un contexte où chacun peut s'autoproclamer artiste, le seuil de 507 heures est l'un des seuls marqueurs identitaires objectivables.

Pourtant, même si le régime intermittent suppose un seuil d'activité professionnelle et ceux qui « font leurs heures » estiment qu'ils font le métier et sont acceptés par les pairs comme membres de la profession », il importe de préciser que le régime intermittent est un système social et qu'il ne préjuge pas des compétences à mettre en œuvre pour exercer l'activité du spectacle en qualité d'artiste professionnel. Il s'agit d'une **définition du professionnalisme en creux**, qui met en avant les périodes chômées.

## **2. La notion de professionnel**

Parmi les multiples tentatives de définition du professionnel, l'une simple et formelle donne des indications propres à définir les contours du concept : L'artiste musicien professionnel est « **celui qui vit de son métier sur la durée** ».

Elle réfute l'illusion largement partagée qu'avec un peu de culot, de la chance, du talent, on peut y arriver. Elle conteste le mythe de l'inné, et désavoue le mépris dans lesquels les formations artistiques et le travail sont tenus. Enfin, elle accrédite la notion de carrière.

Comme le dit le CNV, « le métier d'artiste n'existe pas en dehors de la durée, d'un itinéraire et d'une perspective de carrière. C'est un combat permanent. Si certains peuvent accéder subitement à un emploi artistique, par le biais d'une rencontre ou un heureux coup du sort, la carrière ne s'improvise pas. **La vie d'artiste repose sur le travail, la pratique et le perfectionnement quotidien.** Il n'y a pas de secrets, il faut travailler. »

### **a/ Les définitions officielles**

**Rome 21212** Musicien/Musicienne

#### **Définition de l'emploi/métier :**

Interprète la partie musicale ou vocale d'une oeuvre destinée à être enregistrée ou jouée devant un public, dans un ou plusieurs répertoires, et selon l'instrument ou la tessiture de sa voix.

Peut composer la musique, la transcrire et assurer tout ou partie de la direction

## b/ les définitions opératoires

•Le **Contrat d'études prospectives** (CEP) mené par les partenaires sociaux du spectacle et les Ministères du travail et de la culture entre 1994 et 1997 a défini comme suit les composantes de l'inscription professionnelle des artistes du spectacle : la possession d'un savoir-faire, le jeu en public, l'incorporation dans des réseaux professionnels, la capacité à vivre de leur profession.

•Selon le **CNV**, l'activité musicale professionnelle se fonde sur trois piliers :

- un savoir-faire dont une partie importante repose sur la possession maîtrisée de techniques et d'outils,
- un savoir-être mettant en œuvre la dimension émotionnelle de toute démarche artistique,
- une dimension économique que l'artiste doit savoir appréhender dans la durée lui permettant d'évoluer et de développer une capacité à vivre de son savoir-faire.

• La **Fneijma** complète la définition : "Par professionnalisme, nous entendons l'implication et la responsabilité du musicien sur la bonne tenue de sa prestation artistique, la considération du public et des relations avec ses employeurs. La vie professionnelle ne peut être confondue avec la notoriété. Elle repose sur le travail, la pratique et le perfectionnement quotidien ».

## c/ Les chiffres

Les musiciens/chanteurs constituent aujourd'hui la première famille d'artistes en nombre d'individus, devant les comédiens. En 2001 la Caisse des Congés Spectacles comptabilisait 23 270 musiciens/chanteurs intermittents (ce qui représente 37 % des artistes). En 2002, l'Unedic quant à elle comptabilisait 18 559 allocataires indemnisés en musique et chant. Ces effectifs continuent de progresser.

# II. L'environnement socio-professionnel : les liens emploi/formation

## A/ Classification

### 1. les métiers de l'artiste musicien des musiques actuelles :

#### a/ Les perspectives de la spécialisation

La très grande polyvalence que doit démontrer l'artiste musicien des musiques actuelles n'interdit pas la spécialisation. Il peut tenter de privilégier l'une ou l'autre de ces catégories mais par goût ou par nécessité, l'expérience montre qu'il tendra à mixer ces pratiques.

#### L'artiste interprète de musique

Celui qui interprète une œuvre musicale, écrite ou non, à l'aide d'un instrument de musique ou de sa voix, seul ou en groupe, dans le but de faire accéder cette œuvre à un public soit directement en sa présence (concert, spectacle, gala, ...), soit par le truchement d'un enregistrement sonore ou audiovisuel.

#### L'artiste créateur de musique

C'est celui qui conçoit, crée et organise une œuvre, seul ou collectivement, en la transposant soit sur un support papier (partition) ou sonore (CD, DVD, MP3, ...), soit oralement pour la mettre à disposition d'artistes interprètes.

#### L'artiste pédagogue

C'est celui qui, expérimenté en qualité d'artiste interprète et/ou d'artiste créateur, transmet ses connaissances à des apprenants (élèves, stagiaires, étudiants, accompagnés...) et éveille chez eux des ressources artistiques propres à leur personnalité.

#### L'artiste animateur

C'est celui qui, sur la base de ses compétences d'artiste réalise et anime un programme d'activités culturelles et/ou artistiques prenant en compte un objectif, une durée, des modalités et un public identifié.

#### Autres types d'artistes

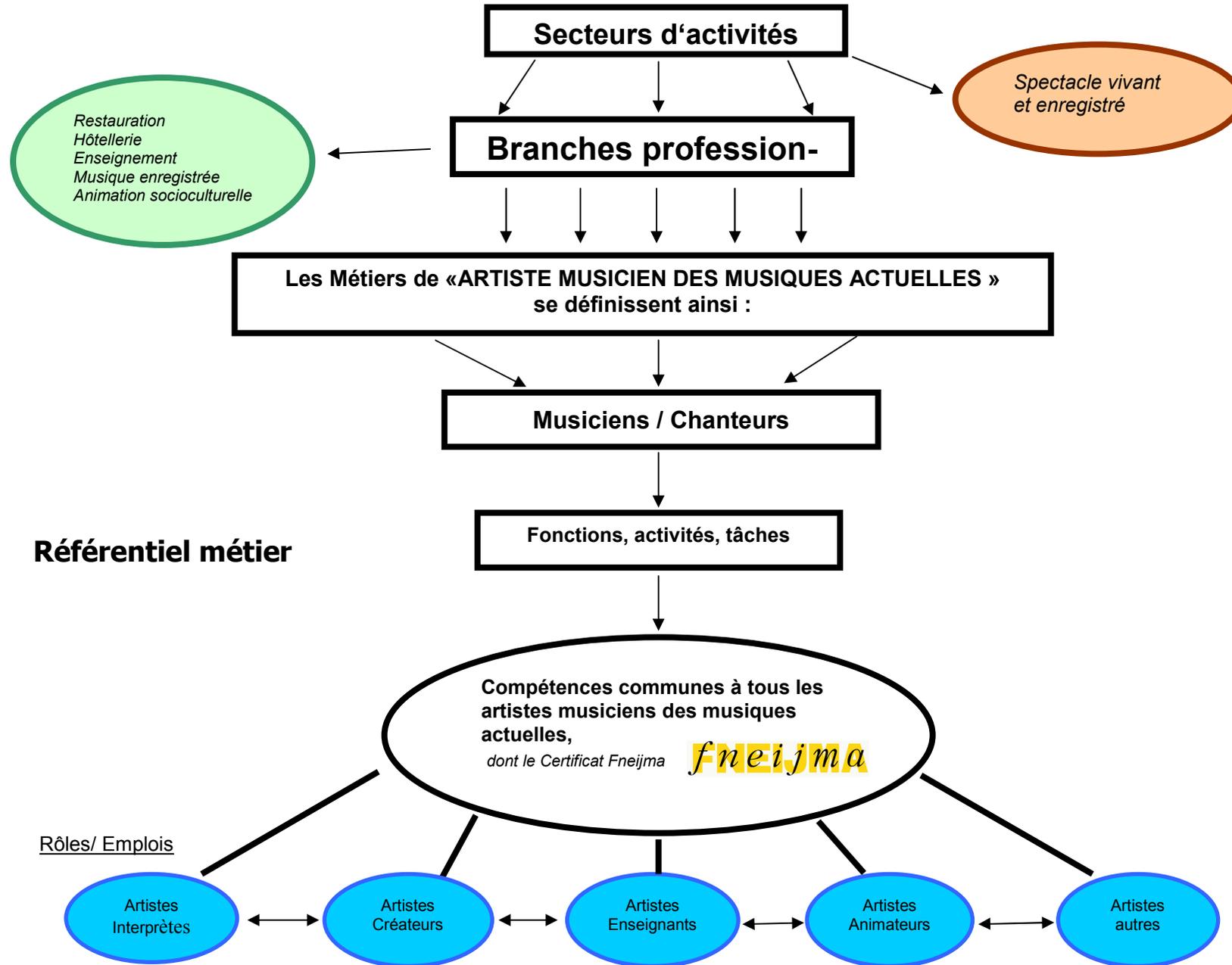
Ce sont ceux qui utilisent leurs compétences d'artiste pour pratiquer des activités ou exécuter des tâches qui par leur nature (\*1) ou leur innovation (\*2) n'entrent pas dans les catégories précédentes ou parce qu'elles relèvent d'une conjugaison de plusieurs de ces catégories (\*3).

\*1. ex : backliner qui règle les instruments pour les interprètes juste avant le concert ou musicien copiste qui recopie la partition générale réalisée par l'arrangeur et prépare les partitions pour les interprètes...

\*2. ex : D.J., sampler, designer sonore...

\*3. ex : réalisateur artistique qui cumule une partie de chaque activité du créateur, du pédagogue, de l'animateur, de l'interprète...

b/ Schéma des métiers



## 2. Les classements existants

Pour réaliser ce référentiel, un recensement des emplois existants composant la profession d'artiste de la musique a été réalisé en tenant compte des différents classements déjà élaborés.

Dans le tableau suivant, nous précisons les correspondances avec les classements des professionnels de l'ANPE et de l'INSEE.

<b>ROME</b> Version antérieure	<b>INSEE</b> Il propose les emplois suivants dans les Catégories Socioprofessionnelles « Emplois Salariés d'Entreprise » - (PCS-ESE) 354b : Artistes de la musique et du chant :	<b>FNEIJ/MA</b> Proposition de repérage
<b>21212 Auteur compositeur interprète</b>	<b>Professions les plus typiques</b> Compositeur (musique, chant) <b>Professions assimilées</b> Arrangeur (musique, chant) Auteur-compositeur (-interprète) Chanteur compositeur/parolier	<b><u>2. Artistes créateurs de musique</u></b> - Compositeur - Improvisateur - Arrangeur - Sampleur - Designer sonore
<b>21212 Accompagnateur en musique</b>	<b>Professions les plus typiques</b> Chef des chœurs ; Chanteur de variétés Chanteur soliste ; Choriste Musicien de variétés ; Musicien soliste <b>Professions assimilées</b> Musicien ; Accompagnateur (musique, chant)	<b><u>1. Artistes interprète de musique</u></b> - Soliste - Front Man (chef d'orchestre, chef de projet) - Side Man (accompagnateur) - Choriste
<b>23132 Animateur/Animatrice spécialiste d'activités culturelles et techniques</b>	<b>Professions assimilées</b> Assistant (musique, chant) Conseiller musical (artiste) Répétiteur (musique, chant)	<b><u>4. Artistes animateurs</u></b> - Animateur musical (BPjeps) - Musicien intervenant (master-class) - Encadrant de répétitions - Coach, pratiques collectives et individuelles (selon les missions)
<b>21212 Chef de cœur</b>	<b>Professions les plus typiques</b> Chef des chœurs ; Chanteur de variétés Chanteur soliste ; Choriste Musicien de variétés ; Musicien soliste <b>Professions assimilées</b> Musicien ; Accompagnateur (musique, chant)	<b><u>1. Artistes interprète de musique</u></b> - Soliste - Front Man, Leader (chef d'orchestre, chef de projet) - Side Man (accompagnateur) - Choriste
<b>21212 Arrangeur</b>	<b>Professions les plus typiques</b> Compositeur (musique, chant) <b>Professions assimilées</b> Arrangeur (musique, chant) Auteur-compositeur (interprète) Chanteur compositeur/parolier	<b><u>2. Artistes créateurs de musique</u></b> - Compositeur - Arrangeur - Sampler - Designer sonore

<b>ROME</b> Version antérieure	<b>INSEE</b> Il propose les emplois suivants dans les Catégories Socioprofessionnelles « Emplois Salariés d'Entreprise » - (PCS-ESE) 354b : Artistes de la musique et du chant :	<b>FNEIJ/MA</b> Proposition de repérage
	<b>Professions assimilées</b> Assistant (musique, chant) Conseiller musical (artiste) Directeur musical (artiste) Répétiteur (musique, chant)	<b>3. Artistes pédagogues</b> - Artiste enseignant - Coordinateur pédagogique - Directeur pédagogique  <b>4. Artistes animateurs</b> - Animateur musical - Musicien intervenant (master class) - Encadrant de répétitions - Coach , pratiques collectives et individuelles ( selon les missions)
	<b>Professions assimilées</b> Musicien copiste	<b>5. Artistes dont l'activité sera un support aux autres</b> - Backliner - Designer sonore (site Internet, ambiances musicales...) - Copiste
<b>21231</b> Professionnel (le) de la production des spectacles	<b>Professions assimilées</b> Directeur musical (artiste) Directeur artistique (musique, chant, artiste)	
	<b>Professions exclues</b> Chansonnier (music hall, cabaret) (voir 354f) Professeur de musique (hors établissements scolaires) (voir 354g)	<b>Métiers exclus</b> - Ingénieur du son : enregistrement et sonorisation des salles de concerts - Technicien - Manager

### 3. Les métiers connexes

Pour tenter d'approcher une classification des métiers de l'artiste musicien des musiques actuelles, il faut pouvoir répondre à deux questions : de quels autres emplois peut-on venir pour occuper celui-ci ? Vers quels autres emplois peut-on aller après avoir occupé celui-ci ?

- De quels autres emplois peut-on venir pour occuper celui-ci ?

- Il n'y a pas d'emploi autre qui prépare à devenir musicien, mais l'amateur peut élargir ses compétences et décider de devenir professionnel. La première approche des musiques actuelles se fait en passant par une étape « amateur », souvent par une approche autodidacte plus ou moins longue des compétences artistiques.

- Il y a un capital de compétences de base à acquérir pour être musicien. Sans la maîtrise minimale d'un instrument (y compris la voix) on ne peut pas espérer devenir un professionnel de la musique et, en tous les cas, le rester.

- Vers quels autres emplois peut-on aller après avoir occupé celui d'artiste de la musique ?

- Tous les emplois périphériques à la musique : producteur, réalisateur, vendeur d'instruments, de partitions, professeur de musique...

- L'animation : dj, animateur socioculturel, accompagnateur de répétition en studio...

- Techniques : technicien son, back liner, road, mixeur, arrangeur...

- Encadrement : manager, agent artistique, attaché de production, directeur de salle...

- Administratif : agent de développement culturel (délégué départemental de la musique).

## B/ Qualification

### 1. La formation

La question de la formation est au cœur de la problématique des musiques actuelles. En matière de formation les professionnels du secteur ont longtemps privilégié l'apprentissage sur le tas, estimant que leurs métiers sont trop particuliers pour être appris à l'école. Dans la mesure où il n'existe pas de carte professionnelle ou de diplômes obligatoires, le marché du travail est réputé ouvert. Le spectacle étant particulièrement attrayant, la passion constitue le premier moteur d'entrer dans la profession, conforte l'illusion que la formation et la qualification ne sont pas primordiales. Contrairement à une logique d'artisanat, les modalités du compagnonnage n'ont pas pour autant été adoptées dans le spectacle. Or, les bouleversements des emplois, l'évolution des esthétiques, et l'utilisation des technologies en perpétuelle mutation, nécessitent des personnels artistiques réellement qualifiés.

Au regard des enjeux de l'avenir du spectacle, révélés notamment par la crise de l'intermittence, la formation professionnelle et ses multiples propositions restent le moyen le plus efficace d'accéder à une grande qualification, pour résister aux pressions du marché, pérenniser les activités professionnelles et en développer de nouvelles.

De nombreux lieux de formation apportent non seulement un savoir-faire artistique et technique mais aussi replacent l'artiste dans le contexte social et économique en incluant des modules sur la législation du spectacle, l'auto-production, la communication, etc... ce qui permet aux apprenants une prise de conscience indispensable de l'éventail des connaissances qu'ils doivent maîtriser pour envisager une carrière professionnelle.

Ainsi, si la formation professionnelle ne garantit pas un volume d'emplois suffisant pour vivre de son art, elle apparaît cependant comme un marchepied efficace pour multiplier les chances de se professionnaliser et de se maintenir dans la profession.

### 2. Le Certificat Fnejma, un titre de base

Pour présenter une alternative à l'auto proclamation, souvent de mise dans ce secteur, il convenait de s'interroger sur l'opportunité d'installer un système de validation des connaissances dans le domaine des Musiques Actuelles par un référent, un diplôme ou un titre. Plusieurs considérations prônaient pour sa mise en place :

- L'émulation des apprenants (élèves, stagiaires, étudiants, apprentis, ...)
- L'outil de dialogue institutionnel
- L'insertion professionnelle

Prenant en compte les particularités de ce métier, notamment sur 2 points :

- La difficulté de mesurer une activité artistique,
- Le fait qu'aucun diplôme ou titre n'est un passeport pour l'emploi.

Pour améliorer la visibilité de l'offre de formation pour les individus, les entreprises et les institutions en réduisant le nombre de certifications et pour les articuler entre elles, la Fnejma a mis en place un examen aboutissant à **un titre de base** commun à l'ensemble des écoles de la Fédération : **le Certificat Fnejma devenu le titre de Musicien Interprète des Musiques Actuelles.**

### 3. L'impact du titre sur la professionnalisation

Au bout de dix années d'expérience, la Fnejma a souhaité disposer d'une vue d'ensemble de l'insertion professionnelle des titulaires du Certificat Fnejma et a réalisé une étude-emploi, dont les résultats sont disponibles sur le site de la Fnejma. Un premier acquis de cette enquête-emploi tient à l'importance de la participation des titulaires du Certificat.

Les titulaires du Certificat restent très majoritairement professionnalisés dans le champ des Musiques Actuelles. Le taux d'insertion professionnelle des titulaires

du Certificat (de l'ordre de 81,5%) est tout à fait équivalent à celui des autres diplômés du champ artistique et culturel, en particulier des enseignants titulaires du Diplôme d'État de professeur de musique ou du Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique.

Ce très bon taux d'insertion reste stable quelle que soit l'ancienneté d'obtention du Certificat. Autrement dit, les titulaires du Certificat s'insèrent durablement dans le champ des Musiques Actuelles. L'obtention du Certificat est donc bel et bien un facteur de "stabilisation" des trajectoires professionnelles, même si cette insertion s'accompagne pour certains d'une précarité importante (intermittents non indemnisés par le régime Assédic).

L'obtention du Certificat influence positivement les trajectoires professionnelles. Lors de l'enquête, les musiciens-nes et les chanteurs-euses insistent sur le fait que le Certificat les a encouragés à poursuivre, a marqué un élargissement de leur culture musicale et a attesté une étape de leur parcours.

**Ainsi l'étude a démontré que ceux qui sont formés, et à fortiori ceux qui sont titulaires d'un titre ou d'un diplôme résistent bien mieux au « turnover<sup>3</sup> » qui frappe les artistes musiciens, et qui est relevé avec inquiétude par toutes les études mises en place sur l'emploi artistique, aussi bien au niveau national qu'au niveau des régions.**

### III . L'Emploi et les conditions de travail

#### A/ L'appellation de l'emploi

La dénomination « artiste musicien » est fréquemment utilisée par les syndicats de salariés et quelquefois par les professionnels eux-mêmes. Elle permet d'intégrer les interprètes, les créateurs, les chanteurs et les instrumentistes qu'ils soient « leader » (chef de projet, chef de cœur, meneur du groupe, "front man", soliste) ou « Side-man » (musicien, accompagnateur d'un projet musical).

L'appellation courante et homogène au sein de la filière est celle accolée au nom de l'instrument : chanteur pour la voix, bassiste pour celui qui joue de la guitare basse, batteur pour la batterie, guitariste pour la guitare, etc.

---

3 - Turn over : rapport entre les entrants et les sortants dans la profession. Le turnover est le rapport de la demi-somme du nombre de salariés partis et arrivés au cours d'une période donnée divisé par le nombre initial de salariés en début de période (mois, trimestre, année).

#### B/ Les situations fonctionnelles

Pour assurer une stabilité de ses revenus, mais aussi pour multiplier les expériences et développer ainsi ses capacités musicales, l'artiste musicien est membre simultanément de plusieurs formations musicales qui peuvent prendre des formes aussi variées que : orchestre, combo, big band, peña, banda, fanfare, bagad,... et est tour à tour leader d'une de ces formations et simple musicien au sein des autres.

##### 1. Lorsqu'il assure la position de "leader" d'un groupe :

Il est le concepteur du projet artistique, c'est lui qui compose et/ou choisit les titres à jouer, il a une vision aboutie du projet artistique. Il peut y avoir plusieurs leaders dans un groupe.

Outre la direction artistique qu'il assume, il est amené à gérer :

- Les ressources humaines : choix des musiciens, prévoir les remplacements des musiciens si indisponibilité, les musiciens additionnels, ...
- La préparation et la répartition du travail musical : recherche et/ou préparation des supports musicaux (partitions, CD, MP3, ...), organisation du travail lors des répétitions, des arrangements, des enregistrements studio, ...
- Les relations avec les différents réseaux, sociétés civiles et institutions : il est inséré dans un réseau professionnel, il maintient ses connaissances de l'environnement socio économique et juridique, il fait la déclaration des morceaux choisis (SACEM), le montage de dossiers de demandes d'aides (conseil régionaux, conseil généraux, ...),
- Il recherche des contrats de prestations scéniques pour l'ensemble de sa formation et prospecte auprès des diffuseurs, en cohérence avec son projet artistique,
- L'organisation des dates de scène : la conduite d'un spectacle, choix des titres à jouer, check list du matériel, déplacements, fiche technique à donner aux techniciens son et lumière, ...

##### 2. Lorsqu'il assure le rôle de musicien au sein d'une formation musicale (accompagnateur, "side man", interprète, ...) :

L'artiste musicien des musiques actuelles est aussi amené à intégrer un groupe déjà constitué, ponctuellement ou durablement en qualité d'instrumentiste ou de vocaliste. Il appréhende différemment ses fonctions :

- Il recherche des emplois d'interprète auprès des orchestres, des groupes, des formations musicales, ...
- Il module son investissement (son temps de travail) en fonction de ses responsabilités au sein de la formation,
- Il s'approprie les titres choisis, travaille individuellement ces morceaux et peut soumettre d'éventuelles interprétations, il intègre l'interprétation musicale collective, il écoute les autres et s'y adapte ...

- Il s'associe à l'image du groupe...
- Il communique ses coordonnées sociales afin d'obtenir ses justificatifs de salaires et les contraintes techniques de son instrument en vue de l'élaboration de la fiche technique, il participe à la balance des instruments avant la prestation publique, ...
- Il signe la feuille de presse avant l'enregistrement afin de prévoir la bonne gestion des droits afférents (droits dérivés des droits d'auteur).

## C/ Les conditions de travail

### 1. Le temps de travail

La prestation scénique en public n'est que la partie visible de l'iceberg que constitue le travail de l'artiste musicien des musiques actuelles. Celui-ci se répartit en trois phases :

- La **partie visible** par le public : c'est le temps de prestation sur scène. Celui qui se traduit sur la fiche de paye par un salaire, le cachet.
- La **partie quantifiable** du travail complémentaire : temps de répétition, temps de déplacement, temps de balance, temps de rangement après la prestation. Cette partie représente un temps beaucoup plus conséquent que la prestation elle-même. Elle est indiquée dans les contrats lorsqu'ils sont écrits mais pas rémunérée spécifiquement.
- Une **partie** de travail "**invisible**" (entretien, conception, préparation, ...) préalable aux deux autres, que par définition il est difficile de quantifier. Celle-ci, bien que conséquente dans le quotidien de l'artiste musicien des musiques actuelles, n'apparaît jamais dans les documents contractuels.

### 2. Le rythme de travail

L'activité est d'une intensité variable tout au long de l'année. Il existe des pics d'activités liés aux programmes de diffusion et d'animation selon l'activité ou les secteurs, mais aussi selon les besoins de préparation des spectacles. D'une façon générale, le rythme est plus marqué en fin de semaine qu'au milieu.

Les déplacements sont fréquents sur le territoire régional, national et international. Le lieu de travail change constamment au rythme des contrats. Les temps de déplacement peuvent être excessivement longs ; ils sont partie intégrante de l'emploi et les musiciens n'ont que très peu de prise sur ce paramètre incontournable.

Les horaires sont :

- Toujours décalés : quasi toujours en soirée, la prestation publique se déroule souvent quand la plupart de la population est au repos : Week end, jours fériés (Noël, jour de l'An, ...)
- Toujours intenses : pour une prestation publique de 1h/1h30, l'Artiste Musi-

cien des musiques actuelles est mobilisé en réalité de 12h à 24 h, et parfois jusqu'à 36h.

### 3. Le matériel

Bien que salarié (L 7121 du code du travail), le musicien est propriétaire de son matériel, il doit l'adapter aux exigences des emplois successifs, cela signifie investissement lourd et amortissement, entretien, maintenance, renouvellement et polices d'assurance.

- Instruments et accessoires : Tous les musiciens possèdent leur(s) instrument(s) personnel(s) qu'ils utilisent lors de toute situation de travail.
- Partitions : La partition est un document qui intègre tous les éléments notés des morceaux de musique à interpréter, soit pour l'ensemble des instruments, soit pour chacune des parties. Elle sert à la création, à l'analyse, à l'apprentissage et peut (assez rarement dans les musiques actuelles) servir durant l'interprétation.
- Equipements immobiliers dans lesquels s'exercent ces emplois : La salle de répétition, la salle de concert, le studio d'enregistrement, les locaux annexes : loges, la salle de cours...
- Equipements, mobiliers : Pupitres, protections sonores, équipement scénique : amplificateurs, matériel de sonorisation, instruments ...)
- Equipements complémentaires : Le véhicule pour transporter le matériel nécessaire à la prestation, véhicule personnel ou collectif.

En terme de compétence, il a une connaissance des contraintes de déplacements et de conservation du matériel propre à l'exercice de l'activité (instrument, voix, matériel d'amplifications, câbles, tables de mixages ...)

### 4. La santé

- L'angoisse de la scène est une manifestation courante de **stress** parmi les musiciens que ce soit lors d'auditions, de répétitions ou de prestations. Les causes de stress sont liées aux facteurs suivants : confrontation au public, aspiration à atteindre ou à maintenir un niveau de qualité élevé, nombre de prestations insuffisant, incapacité à décrocher un contrat décent, fatigue liée aux déplacements, niveau sonore élevé.
- Les **accidents corporels** ont des conséquences très importantes pour le déroulement des activités (Ex : bras cassé pour un guitariste, extinction de voix pour un chanteur, ...). Par ailleurs, certaines maladies sont liées à la pratique intensive ou mal appropriée de l'instrument et peuvent imposer un reclassement intra musical ou extra musical.

Les **risques de perte d'audition** des professionnels exposés à la musique qui peut être fortement amplifiée selon les esthétiques mais aussi les conditions de travail (petites salles, grandes salles ou extérieur) sont réels et un vrai souci de santé professionnelle. Considérant ces risques, ils bénéficient d'une surveillance médicale appropriée et sont sensibilisés aux dangers de l'exposition sonore et sur les moyens de les prévenir, et au port de protections individuelles auditives.

## D/ L'autonomie et les responsabilités

### 1. Hiérarchie

Du point de vue juridique, l'artiste musicien de musiques actuelles est en relation de subordination avec la personne (physique ou morale) qui est à l'initiative de la production, conséquence immédiate de l'article L 7121 du Code du Travail. Cependant, le projet collectif, le groupe de musiques actuelles, qu'il soit orchestre de bal ou quintet de Jazz, groupe de rock ou fanfare de rue ne fonctionne pas sous une organisation hiérarchique de forme pyramidale. Si une certaine autorité s'exerce, c'est au sein de la formation musicale ; et quant elle existe, elle s'exprime plus sous l'aspect musical qu'au plan strictement hiérarchique.

Avec l'employeur, une fois les horaires de prestation définis et le répertoire précisé, il n'y a quasiment aucune relation hiérarchique. L'emploi est contractualisé dans le cadre d'un CDDU [contrat à durée déterminée d'usage] la plupart du temps très court [souvent, un cachet], ces effets sont donc limités dans le temps à des relations bilatérales avec un employeur conjoncturel, en règle générale non compétent en matière musicale et donc, dans l'incapacité de peser hiérarchiquement sur le musicien.

La relation de subordination prévue par les textes ne s'exercera vraiment que dans le cadre d'un conflit et se formalisera devant le conseil des prud'hommes.

### 2. Responsabilité

Quelque soit le lieu de travail et l'esthétique pratiquée, le musicien est responsable de son projet artistique, de sa pratique professionnelle et de l'aboutissement des tâches qu'il réalise dans l'exercice de sa fonction, depuis la préparation jusqu'à la réalisation.

Indépendamment de sa notoriété et des rémunérations qu'il perçoit, le professionnel doit pouvoir anticiper et prendre en considération toutes situations pour éviter les manquements et les erreurs dont les retombées auraient des conséquences sur l'image et donc l'avenir de la formation musicale à laquelle il participe.

L'artiste musicien des musiques actuelles est tour à tour leader ou simple musicien et quelque soit sa fonction, sa responsabilité porte principalement sur la restitution au public du travail préalable collectif, c'est-à-dire la qualité de la prestation musicale. Sa responsabilité est bornée par son interprétation des oeuvres, sa prestation scénique. Estimé en langage administratif, cela équivaut à être responsable de l'application de règles concernant une technique bien déterminée exigeant des connaissances qualifiées permettant la conception de moyens et leur mise en œuvre.

### 3. Autonomie

Le degré d'autonomie est indiqué par les motivations artistiques et borné par les

compétences musicales.

Leader, c'est-à-dire prescripteur de ses propres aspirations artistiques, il se donne une grande marge d'initiative et de décision et ne se borne pas à suivre des prescriptions extérieures. On dit de lui qu'il crée son emploi, en mettant en place son projet artistique (répertoire, style, image, moyens du développement). A l'image de l'artisan, il doit être chef d'entreprise et ouvrier qualifié, administrateur, manœuvre et commercial et bien entendu, artiste.

Pour exécuter ses missions de simple instrumentiste, il dispose d'un capital de gestes acquis dans un rapport intime aux instruments (voix y compris) et d'un capital culturel, indéniable mais quelque fois peu formalisé au regard des normes de l'Éducation Nationale. Son autonomie se traduira donc plus dans la confiance qu'on lui accorde dans la réalisation de ses tâches, principalement musicales, c'est-à-dire dans la démonstration de son expertise pratique et de ses compétences.

## E/ La législation de l'emploi

### 1. L'artiste professionnel : la loi du 26 décembre 1969

Cette loi, essentielle pour le spectacle, a fait suite au rapport de la commission culturelle de l'Assemblée Nationale présidée par Monsieur Le Tac et déposée en octobre 1969. Elle a été introduite dans le Code du Travail (dénommé CT dans la suite de l'exposé) dans son livre VII. Il était articulé encore récemment en 3 axes :

- l'artiste du spectacle vivant (L 762-1) : le contrat de travail, la relation avec l'employeur, la relation entre artistes, le mandat (Encadré N°1)
- la production enregistrée de l'artiste (L 762-2)
- le placement d'artistes (L 762-3 à 12) : l'agent artistique, le manager

Le code du travail vient d'être réformé et les articles ont été modifiés. Il sont contenus dans les articles L 7121.(téléchargeable sur le site de la Fneijma).

#### Un contrat de travail

Aux termes du 1<sup>er</sup> alinéa du texte, tout contrat (dit d'engagement) liant un artiste à un organisateur occasionnel ou permanent, professionnel ou associatif, est présumé être un contrat de travail.

Cette présomption ne pourrait être infirmée que si l'organisateur peut apporter la preuve que l'artiste exerce son activité en qualité d'entrepreneur de spectacles dûment répertorié au registre du commerce et titulaire d'une licence de spectacle. Ce cas de figure n'étant que très rarement observé, force est de constater qu'en conséquence un contrat d'engagement est un contrat de travail soumis aux dispositions de la législation du travail. Ainsi au contrat de gré à gré conclu entre un groupe d'artiste et un organisateur, s'impose toute une série de conditions contenues dans le Code du Travail, prévalant au contrat de travail.

## 2. L'artiste, salarié de l'organisateur

La jurisprudence a, de façon constante, confirmé la qualité de salarié de l'artiste. Quelque soit le mode de rémunération (aux entrées, au forfait, en espèces, en avantages en nature, en services gratuits, etc.), l'artiste doit avoir un bulletin de salaire et être couvert socialement par son employeur.

La rareté des offres d'emploi et l'extraordinaire quantité de la demande renforce la difficulté, pour les musiciens, d'imposer le respect de la Loi. Le chantage au travail, dont ils sont parfois victimes, les obligent parfois à accepter de faux contrats de vente (ou des rémunérations sous forme d'honoraires). Le texte prévoit une requalification en contrat de travail de tout contrat, quel qu'en soit son intitulé. Sur la foi de cette requalification, des musiciens ont réussi à reconstituer leurs droits, **à posteriori**, en appuyant leurs démarches sur des affiches, des programmes, des témoignages...

Pour le Code du Travail, le professionnel peut être, en ce qui concerne l'objet du présent ouvrage, artiste de variété, musicien, artiste de complément, chef d'orchestre, arrangeur orchestrateur... La liste n'est pas restrictive et de nouvelles professions peuvent prétendre à cette qualité : scratcheurs ou, pour certains d'entre eux, DJ's. Ne sont pas considérés artistes, les techniciens (sonoriseurs, éclairagistes, roads...), administrateurs, secrétaires, régisseurs...

Par dérogation à l'article précédent, toute rémunération due à l'artiste, dès lors que sa présence physique n'est pas requise pour exploiter sa prestation, n'est pas un salaire (musique enregistrée : rémunération : art. L 7121- 8 du CT).

Cet article délimite précisément la définition du salaire et ce qui ressort des droits et royautés. En clair, lorsque l'artiste est sur scène, c'est un salaire, lorsque le spectacle est assuré par une retransmission ou un enregistrement, il s'agit de droits. En revanche, le travail effectué pendant l'enregistrement donne lieu à un salaire.

## Partie 2

Artiste musicien des Musiques actuelles ...  
des fonctions, des compétences



## I. Choix de méthode

Dans la grille des fonctions proposée sont présentées les activités ainsi que les tâches et les compétences s'y rapportant.

Les activités et tâches sont proposées suivant les missions principales (les objectifs professionnels) de ce métier.

Pour chaque mission sont présentées des activités ainsi qu'une liste de tâches qui détaillent chaque réalisation.

### La compétence

Définition du RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) :

Une compétence peut-être définie comme un ensemble de savoirs et de savoir-faire organisés en vue d'accomplir de façon adaptée une activité généralement complexe.

Pour le dossier de demande de Certification d'une formation qui fait aujourd'hui office de référence RNCP, le référentiel d'activités professionnelles et de compétences décrit les principales fonctions, activités et compétences confiées à l'emploi au titulaire ainsi que les compétences mobilisées pour les mener à bien dans le contexte d'activités de travail.

Nous avons choisi les savoir-faire qui «s'acquièrent lors de l'expérience professionnelle, mais ils peuvent aussi être l'objet d'apprentissage lors de la formation initiale et continue».

Les compétences se détaillent en :

- connaissances: savoir faire théoriques
- savoir-faire : opérationnels
- aptitudes (ex : aptitudes relationnelles)

### Les activités

Ensemble logique et/ou chronologique de tâches (processus) réalisées par une personne et concourant à une ou plusieurs fonctions dans une entreprise, selon des conditions d'exercice identifiées.

### Les tâches

Fragment d'une réalisation se référant à une activité.

## A/ Types de compétences prises en compte

Sans tenter d'être exhaustif, et pour des questions de méthodologie, nous avons fait le choix de relever les types de compétences suivants :

### Compétences en contexte

- Compétences interpersonnelles (ce que la situation rend possible en collaboration avec d'autres personnes)
- Compétences de la situation (ce que la personne sait faire du fait des moyens matériels, humains, de l'organisation, de la communication)
- Compétences d'action et de réalisation (motivation d'accomplissement, initiative, recherche d'information...)
- Compétences d'employabilité (travailler avec un ou plusieurs employeurs et savoir s'adapter à toute situation)

### Les compétences réalisées par la personne seule et celles réalisées en groupe

- Compétences intra personnelles (ce que la personne sait faire seule)
- Compétences d'assistance et de service (compréhension interpersonnelle)
- Compétences d'influence (impact et influence, sens de l'organisation, établissement de relation)
- Compétences managériales (le développement des autres, la directivité, la direction d'équipe...)
- Compétences cognitives (le raisonnement analytique, l'expertise technique)
- Compétences d'efficacité personnelle (la maîtrise de soi, la confiance en soi, l'adaptation, l'adhésion à l'organisation)

## B/ Les 3 niveaux de professionnalisation

Le professionnalisme n'est pas un état stable. Il se construit progressivement au cours de la vie professionnelle et de l'expérience de l'artiste musicien. Nous avons décidé de classer **trois** niveaux de ce professionnalisation. Ces niveaux peuvent représenter une linéarité dans l'apprentissage proposé pour former les professionnels ou encore, représenter l'expérience en contexte pour l'artiste maîtrisant ces différents niveaux de compétences.

Nous parlons dans nos tableaux, de compétences de niveaux :

- **Débutant** : c'est le niveau du titre « **Musicien Interprète des Musiques Actuelles (certificat Fneijma)** »
- **Confirmé**
- **Expert**

Niveaux de professionnalisme <sup>4</sup>	Débutant	Confirmé	Expert
Démarche d'intervention : savoir faire	A une vision partielle d'une situation, ne distingue pas encore les priorités et l'essentielle de l'accessoire, fonctionne par essais et erreurs. Se réfère à beaucoup de règles même hors contexte.	Sait décider ce qu'il doit faire pour atteindre ses objectifs. Sait prendre des décisions en fonction d'un diagnostic et d'un objectif rencontré. A une vision globale de la situation de travail. Adapte les règles connues au contexte.	Sait faire face de façon immédiate à une situation. Réagit de façon intuitive et globale car a intégré et expérimenté les règles. Anticipe et sait se positionner dans des situations nouvelles.
Mise en contexte : compétence	De manière très générale	Sait mettre ses compétences, et actions en contexte de la situation de travail rencontrée.	Sait mettre ses compétences en contexte, de manière rapide.
Connaissances : savoirs	Connaissances pas toujours utilisées au bon endroit.	Bonnes connaissances de ses savoirs, compétences et capacités.	Hierarchise les situations. A su développer de nouvelles connaissances pour mieux utiliser ses savoirs. Connaît les utilisations multiples des ressources qu'il possède (savoir, capacité,...). Sait intervenir au bon moment.
Gestion du temps : compétence			Rapide, peut agir vite. Anticipe. Est rapidement opérationnel. Aisance.
Autonomie : compétence	Application à des règles formelles.	Sait interpréter les règles et sort des règles d'entraînement qu'il a pu rencontrer au niveau Débutant.	Total, il peut en fixer ses limites. Sait donner de nouvelles interprétations aux règles. Peut prendre des risques à titre personnel.
Image de soi : aptitude		A confiance en ses capacités et connaissances acquises grâce à l'expérience en contexte.	Connaît les points forts et les limites de l'expertise. Confiance en soi, aisance professionnelle. Sait gérer son image.
Fiabilité : aptitude		Fiable	Grande régularité de la compétence.

4 - Tableau des « niveaux de professionnalisation » établi pour ce référentiel sur la base du Tableau n°35 de Guy Leboterf dans « développer la compétence professionnelle » Éditions d'Organisation. Paris. Octobre 2003



## II . Les fonctions et compétences

**Grille en 7 fonctions, trois niveaux**

# FONCTION 1 : CRÉER

## Activité 1 - Créer des supports musicaux

		TÂCHE 1 Créer	TÂCHE 2 Composer	TÂCHE 3 Arranger
<b>C O M P É T E N C E S</b>				
		CONCEPTION ET VISUALISATION DE LA DIRECTION ARTISTIQUE À PRENDRE	ELABORATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS EN TENANT COMPTE DE LEURS INTERACTIONS	APPRÉCIATION DES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS D'ORGANISATION HARMONIEUSE DE L'INSTRUMENTATION DES VOIX MUSICALES
<b>Connaissances</b>				
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Pratique sur un instrument Techniques instrumentales	Mise en oeuvre des connaissances musicales et exploitation de l'héritage culturel	Règles de l'harmonie, des tessitures et du timbre Lecture de la musique
	<b>confirmé</b>	Théorie musicale et différents courants musicaux des musiques actuelles	Patrimoine culturel propre issu des esthétiques maîtrisées	Méthodes d'arrangement issues de divers courants musicaux
	<b>expert</b>	Instrumentales et musicales multiples	M.A.O Culture large des esthétiques	Arrangement de toutes esthétiques confondues, de la petite à la grande formation
<b>Savoir-faire</b>				
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Réaliser des intentions et formaliser un projet musicalement viable	Choisir une idée et un thème comme élément constitutif d'une réalisation	Enregistrement multipiste Formuler à des musiciens les éléments nécessaires à l'exécution d'un morceau
	<b>confirmé</b>	Rédiger les supports pour l'exécution d'un morceau	Organologie Instrumentation Harmonie	S'imprégner des enregistrements pour faire les mixages. Maîtriser les diverses réalités instrumentales (timbres, tessitures, spécificités techniques...) Écrire la musique
	<b>expert</b>	Mesurer la faisabilité artistique d'un morceau de création musicale Mesurer la faisabilité artistique d'une création parolière	Rapidité de traduction de l'idée à sa formalisation Polyvalence	Mixer diverses esthétiques Utiliser des formations et instrumentations insolites Percevoir les sons avec acuité Développer des parties originales pour des formations basiques relatives au courant musical abordé
<b>Aptitudes personnelles</b>				
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Vision synthétique permettant la création Découverte et développement de son talent	Créativité, Sens artistique	Perception de l'harmonie des sons et des rythmes Animation de groupe
	<b>confirmé</b>	Faire preuve d'un sens artistique pour la création de morceaux dans l'esthétique défini Créativité	Développer des œuvres en métissant diverses esthétiques musicales. Capacité à remettre en question les acquis musicaux	Capacité à répondre à une commande
	<b>expert</b>	Sens artistique affirmé Capacité d'innovation, de métissage Capacité de recherche	Capacité d'innovation et de recherche Faire évoluer les acquis et héritages musicaux	Rapidité dans l'exécution des tâches Polyvalence

# FONCTION 1 : CRÉER

## Activité 2 Organiser son répertoire

		<b>TÂCHE 1</b> Choisir les morceaux du répertoire	<b>TÂCHE 2</b> Assembler des éléments du répertoire en visant efficacité et harmonie d'ensemble
<b>C O M P É T E N C E S</b>			
		DÉTERMINER ET APPRÉCIER SA PRATIQUE MUSICALE FACE AUX AUTRES ESTHÉTIQUES	AJUSTEMENT DES DIVERSES COMBINAISONS
<b>Connaissances</b>			
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Œuvres marquantes de l'esthétique envisagée	Contraintes liées à l'exécution du répertoire (physiques, techniques...)
	<b>confirmé</b>	Plusieurs esthétiques	Construction des représentations communes de ses objectifs pour intégrer tous les artistes musiciens intervenants dans l'organisation du répertoire Priorités
	<b>expert</b>	Patrimoine large	Différentes dynamiques de construction d'un répertoire
<b>Savoir-faire</b>			
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Choisir les morceaux en fonction de ses capacités d'interprétation	Choisir les morceaux en cohérence avec le projet artistique
	<b>confirmé</b>	Equilibrer son répertoire (longueur, durée, force, puissance, tempo)	Anticiper l'énergie nécessaire au rendu sur scène
	<b>expert</b>	Choisir les morceaux en fonction des situations de jeu et des publics	Maîtriser les mécanismes de direction artistique
<b>Aptitudes personnelles</b>			
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Etre en phase avec les morceaux choisis	Capacité à faire des choix    Décision    Prises d'initiatives
	<b>confirmé</b>	Lucidité quant à ses capacités de réalisation	Force de proposition
	<b>expert</b>	Evaluation précise du travail correspondant au choix des morceaux	Prise de risques

# FONCTION 1 : CRÉER

## Activité 3 Répéter en groupe

		TÂCHE 1 Prendre en compte les propositions de chaque musicien pour une cohérence générale du groupe	TÂCHE 2 Répéter les morceaux spécifiques au concert	TÂCHE 3 Travailler le son
C O M P É T E N C E S				
		ÉCOUTE ET PRISE EN COMPTE DES DIFFÉRENTS INTERLOCUTEURS DU PROJET	DIRECTION D'UNE SÉANCE DE RÉPÉTITION	PRATIQUE DU JEU AMPLIFIÉ
Connaissances				
<b>u</b>	<b>débutant</b>	Principales structures d'un morceau	Morceaux dans un ordre donné sans l'aide de partition	Techniques de son matériel personnel
	<b>confirmé</b>	Accords et mélodies pour les principaux instruments d'un groupe sur partition	Construction d'un répertoire en identifiant les problèmes qui peuvent se poser, et les procédures à mettre en œuvre pour y parvenir	Effets acoustiques propres au lieu de répétition ou de représentation
	<b>expert</b>	Musicales dans toutes sortes d'univers ce qui permet de formaliser des propositions	Etapas pour passer d'un répertoire à un spectacle musical	Des décalages possibles entre le jeu acoustique et amplifié
Savoir-faire				
<b>a</b>	<b>débutant</b>	Travailler en groupe	Gérer une série de répétition (planning, objectifs) pour préparer un concert	S'adapter aux conditions sonores d'un lieu
	<b>confirmé</b>	Anticiper, apporter des solutions face aux difficultés du travail en groupe en trouvant des éléments fédérateurs et redynamisant	Proposer un travail sur le son du groupe, un bon dosage entre les anciens et les nouveaux morceaux Proposer une mise en forme scénique en lien avec le répertoire	Anticiper sur les conditions de sons possibles en fonction du lieu
	<b>expert</b>	Dégager un son collectif au service d'une énergie commune Maintenir une attention soutenue et vigilante	Proposer des modes de jeu et de travail en groupe qui puissent permettre de roder le répertoire tout en stimulant l'imagination et la créativité de chacun	Autonomie technique
Aptitudes personnelles				
<b>i</b>	<b>débutant</b>	Adaptation aux différents partenaires	Apporter un style personnel (à partir des propositions du groupe)	Sens de l'harmonie des sons dans des contextes différents
	<b>confirmé</b>	Force de proposition pour créer une dynamique de groupe qui apporte des réponses adéquates aux projets du groupe	Originalité, créativité, rigueur et patience dans le respect des autres et la bonne humeur	Capacité à évaluer les possibilités techniques du lieu en matière de son
	<b>expert</b>	Identification à un projet de groupe avec les multiplicités du collectif Sens du travail en équipe Compréhension des motivations des autres artistes du groupe Capacité de synthèse et de réactivité pour formaliser des propositions	Leader Sens de l'autorité tout en étant magnanime et respectueux de chacun	Maîtriser les caractéristiques particulières de l'amplification par rapport au lieu de représentation

# FONCTION 1 : CRÉER

## Activité 4 Concevoir le spectacle

		<b>TÂCHE 1</b> Développer le déroulement de la forme et du contenu d'un spectacle	<b>TÂCHE 2</b> Élaborer la conduite du spectacle	<b>TÂCHE 3</b> Concevoir la fiche technique
		<b>C O M P É T E N C E S</b>		
		Conception d'un spectacle dans son intégralité	Gérer et faire réaliser la conduite d'un spectacle	Définition des modalités techniques du spectacle
		<b>Connaissances</b>		
<b>u</b>	<b>débutant</b>	Montage d'un répertoire sur une scène	Dimension que l'on souhaite donner au projet	Définir ses besoins en matériels son, lumière et scène Contraintes techniques spécifiques
	<b>confirmé</b>	Identification des ingrédients et des intentions qui font d'un spectacle musical un projet artistique proposé au public	Conditions de réussite et de réalisation d'un spectacle sur un espace scénique donné	Notion d'organisation de plateau et des techniques du spectacle vivant Connaissance des contraintes techniques du lieu, et de l'acoustique
	<b>expert</b>	Règles de représentation dans le milieu des musiques actuelles	Habitudes et goûts des diffuseurs Style de musique proposé au bon moment	Nouvelles techniques et nouvelles technologies
		<b>Savoir-faire</b>		
<b>a</b>	<b>débutant</b>	Emerger ses intentions et ses orientations musicales avec son groupe	S'entourer des bonnes compétences, du bon casting pour optimiser et traduire sur scène ses choix artistiques	Concevoir un document simple et compréhensible (plan de scène, plan de feu, liste du matériel)
	<b>confirmé</b>	Faire le show	Imposer ses choix artistiques tout en valorisant les propositions et les rôles de chaque musicien et des techniciens	Adapter ce document en fonction de la salle et des contraintes
	<b>expert</b>	Prévoir, organiser et coordonner la participation de chacun à la réalisation d'un spectacle musical	Ecrire, décrire et Faire réaliser le scénario du spectacle avec placement et déplacement des musiciens, intégration d'éléments de décors, d'accessoires, de chorégraphie, d'images ...	Choisir en fonction du projet artistique et de ses exigences techniques
		<b>Aptitudes personnelles</b>		
<b>N</b>	<b>débutant</b>	Etre à l'aise sur scène et face à un public	Disponible pour les autres et au service du groupe Etat d'esprit « meneur »	Sens du compromis Réalisme
	<b>confirmé</b>	Capacité à affirmer un jeu de scène personnalisé	Concentration du début des balances a la fin du spectacle Capacité à gérer son énergie	Capacité d'adaptation
	<b>expert</b>	Capacité à traduire et confirmer les idées et les thèmes qui prolongent les objectifs artistiques du projet musical Sens de la stratégie et des jeux d'acteur	Capacité à gérer son énergie et veiller sur celle des autres Capacité à donner et faire respecter des consignes claires	Néant

# FONCTION 2 : CULTIVER SON PATRIMOINE

## Activité 1 Travailler la musique

		<b>TÂCHE 1</b> S'exercer sur un ou plusieurs instruments de musique ou la voix	<b>TÂCHE 2</b> S'entraîner à créer des réflexes en matière de gestes musicaux : préparation technique	<b>TÂCHE 3</b> Se préparer à la fonction en orchestre Musiques Actuelles (soliste, rythmicien, harmoniste ... )
<b>C O M P É T E N C E S</b>				
		AVOIR ACQUIS UNE AISANCE INSTRUMENTALE PAR LA PRATIQUE RÉGULIÈRE DE L'EXERCICE	COMPÉTENCES ERGONOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES POUR TROUVER LES BONNES POSTURES LORS DU JEU MUSICAL	AFFIRMER SA PERSONNALITÉ MUSICALE EN COHÉRENCE AVEC LES FONCTIONS ORCHESTRALES REQUISES
<b>Connaissances</b>				
<b>U</b>	<b>débutant</b>	Exercices basiques pour son instrument	Ses propres limites physiques	Connaître les bases de sa fonction en orchestre
	<b>confirmé</b>	Ensemble des techniques liées à son instrument	Ergonomie liée à son instrument	Connaître les bases de toutes les fonctions en orchestre MA
	<b>expert</b>	Chant Clavier Percussions	Physiologie	Exprimer avec créativité les bases de toutes les fonctions en orchestre MA
<b>Savoir-faire</b>				
<b>a</b>	<b>débutant</b>	Réaliser des exercices réguliers pour développer son aisance instrumentale Appliquer une méthode de travail	Gérer ses limites (fatigue physique)	Se concentrer en priorité sur le son collectif, s'oublier pour le collectif
	<b>confirmé</b>	Concevoir sa propre méthode et optimiser son travail technique	Optimiser le geste musical	Faire progresser le groupe par sa place et conseils aux autres
	<b>expert</b>	Développer sa virtuosité instrumentale	Créer de nouvelles postures corporelles	Structurer les avancées du groupe sur tous les plans
<b>Aptitudes personnelles</b>				
<b>N</b>	<b>débutant</b>	Capacité à s'imposer une discipline de travail	Aptitudes physiques au travail (techniques, endurance)	Gérer la synergie individuel/collectif
	<b>confirmé</b>	Capacité à remettre en question ses acquis et à développer de nouvelles pistes de travail	Autonomie et méthode Conscience des enjeux corporels	Faire le lien entre travail individuel et collectif, s'enrichir de cet échange
	<b>expert</b>	Aptitude au travail de haut niveau Résistance aux efforts physiques et psychologiques	Qualités physiques exceptionnelles et spécialisées selon l'instrument	Être totalement à la place des autres fonctions de l'orchestre, à la fois leader et fonction de base

# FONCTION 2 CULTIVER SON PATRIMOINE

## Activité 2 Maîtriser les théories musicales

		<b>TÂCHE 1</b> Maîtriser les langages musicaux par rapport à l'esthétique	<b>TÂCHE 2</b> Relever des questions à élucider pour la cohérence de l'interprétation par rapport à l'esthétique
		<b>C O M P É T E N C E S</b>	
		DÉVELOPPEMENT ET EXPLOITATION DE SON BAGAGE EN THÉORIE MUSICALE	COMPRÉHENSION DES CODES SPÉCIFIQUES
		<b>Connaissances</b>	
<b>u</b>	<b>débutant</b>	Codes d'écriture de son esthétique (5)	Identification des influences musicales fondamentales (1)
	<b>confirmé</b>	Théorie de la musique tonale et ses concepts d'écriture Langue anglaise	Possibilités d'interprétation des morceaux
	<b>expert</b>	Autres langues et langages (musiques du monde, théorie des sons, informatique)	Solutions venues d'esthétiques différentes pouvant nourrir la sienne (2)
		<b>Savoir-faire</b>	
<b>a</b>	<b>débutant</b>	S'exercer régulièrement Mettre en place une bonne méthode de travail, régulièrement alimentée	S'exercer régulièrement Mettre en place une bonne méthode de travail, régulièrement alimentée (3)
	<b>confirmé</b>	Savoir communiquer les concepts du langage nécessaire à sa pratique	Savoir communiquer les concepts du langage nécessaire à sa pratique
	<b>expert</b>	Contribuer à faire évoluer les langages musicaux (publications, conférences)	Contribuer à faire évoluer les langages musicaux (publications, conférences) (4)
		<b>Aptitudes personnelles</b>	
<b>i</b>	<b>débutant</b>	Méthodique Studieux	Méthodique Studieux
	<b>confirmé</b>	Esprit analytique	Esprit analytique
	<b>expert</b>	Capacité d'abstraction et de synthèse	Capacité d'abstraction et de synthèse

# FONCTION 2 CULTIVER SON PATRIMOINE

## Activité 3 développer son sens du « son »

		<b>TÂCHE 1</b> Préparer et entretenir son instrument	<b>TÂCHE 2</b> Utiliser les paramètres du son	<b>TÂCHE 3</b> Entretenir sa culture organologique
<b>C O M P É T E N C E S</b>				
		PRÉPARATION D'UN INSTRUMENT AFIN D'OBTENIR UNE SONORITÉ OPTIMUM	METTRE EN AVANT SES CHOIX SONORES POUR L'EXÉCUTION D'UN MORCEAU	DÉVELOPPEMENT ET ENTRETIEN DE SES CONNAISSANCES
<b>Connaissances</b>				
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Fonctionnement et entretien de l'instrument (6)	Paramètres sonores selon l'esthétique pratiquée (7)	Matériel nécessaire à son esthétique
	<b>confirmé</b>	Connaissances liées à la facture de l'instrument (réglages, fabrication, vieillissement, matériaux d'assemblages, micros...)	Culture du son, des esthétiques et des instruments	Sources d'information (revues, Internet...)
	<b>expert</b>	Tous les processus de fabrication	Techniques de son maîtrisées	Origines et actualité de son matériel
<b>Savoir-faire</b>				
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Vérifier régulièrement le bon état de fonctionnement de son instrument (entretien, accordage...) (6)	Savoir écouter et reproduire	Utiliser le matériel spécifique à son style
	<b>confirmé</b>	Effectuer des réparations sur son instrument	Mettre en œuvre ses connaissances associées à son matériel	Adapter à sa pratique les progrès technologiques
	<b>expert</b>	Fabriquer ou customiser son matériel	Savoir « customiser » son matériel et/ou mettre en œuvre les processus de réalisation (enregistrement diffusion)	Provoquer les avancées technologiques
<b>Aptitudes personnelles</b>				
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Etre soigneux de son matériel	Capacité à développer une efficacité sonore	Curiosité
	<b>confirmé</b>	Aptitude aux activités manuelles (bricolage)	Conscience des paramètres d'efficacité sonore	Capacité à remettre en question ses acquis
	<b>expert</b>	Créativité artisanale	Capable d'exprimer son identité sonore	Capacité à anticiper les évolutions

# FONCTION 2 CULTIVER SON PATRIMOINE

## Activité 4 Entretenir sa culture musicale

		<b>TÂCHE 1</b> Situer sa pratique dans une culture	<b>TÂCHE 2</b> Suivre l'actualité musicale
<b>C O M P É T E N C E S</b>			
		SAVOIR TRANSFORMER SES APTITUDES EN DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE PERMANENTE	DÉVELOPPER ET ENTRETENIR SES CONNAISSANCES ET SON PATRIMOINE MUSICAL
<b>Connaissances</b>			
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Différents courants musicaux	Actualité de son courant musical (8)
	<b>confirmé</b>	Contexte historique, social et culturel des musiques	Sources d'information (revues, Internet, réseau...) de l'actualité musicale
	<b>expert</b>	Musicologie, histoire de l'art, histoire mondiale, histoire de l'instrument et de la notation, langues étrangères (anglais principalement) pour la compréhension des paroles et pour les interprétations	Origines des courants qui font l'actualité
<b>Savoir-faire</b>			
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Repérer le courant musical lié à un morceau	Savoir écouter pour enrichir ses connaissances par divers moyens (9)
	<b>confirmé</b>	Mettre en perspective le morceau dans son contexte	Savoir se donner les moyens technologiques et humains pour élargir sa vision des esthétiques musicales
	<b>expert</b>	Donner au morceau une dimension d'objet d'étude	Savoir mettre en perspective l'actualité avec le passé
<b>Aptitudes personnelles</b>			
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Ouverture d'esprit    Curiosité	Sens du relationnel pour se confronter à d'autres points de vue
	<b>confirmé</b>	Capacité à prendre du recul	Etre curieux des créations nouvelles
	<b>expert</b>	Capacité d'abstraction et de synthèse	Capacité à anticiper les évolutions culturelles

# FONCTION 3 : COMMUNIQUER

Activité 1 Créer, conceptualiser l'image de son projet artistique personnel ou collectif (définir le contenu du message)

					<b>TÂCHE 1</b>	<b>TÂCHE 2</b>	<b>TÂCHE 3</b>	<b>TÂCHE 4</b>	
					Analyser et définir la nature du message porté par le projet	Imaginer les concepts visuels, nominatifs ou sonores découlant de la nature du message	Définir une stratégie globale de communication pertinente au regard de la nature singulière du projet	Evaluer régulièrement la nature du message porté au regard de l'expérience accumulée lors des différentes étapes du projet	
					<b>C O M P É T E N C E S</b>				
					PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE FACE À LA CRÉATION CAPACITÉ D'ANALYSE ET DE CONCEPTUALISATION	DÉTERMINER LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'IDENTIFICATION DU PROJET (NOM DU GROUPE, UNIVERS VISUEL ET SONORE, ...)	CONCEPTION D'UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION ADAPTÉE À LA CIBLE ET VISANT UN LARGE PUBLIC	PRISE EN COMPTE DE L'ÉVOLUTION DU SUCCÈS DU PROJET POUR PRÉCISER OU RÉORIENTER LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION	
					<b>Connaissances</b>				
<b>N</b>	<b>i</b>	<b>v</b>	<b>e</b>	<b>a</b>	débutant	Courants esthétiques actuels	Courants esthétiques (graphiques, visuels, sonores) actuels <sup>(11)</sup>	Principaux outils de communication (Internet, flyers, affiches, dossier de presse, ...) (11)	Méthodologie de l'évaluation de l'impact du message
					confirmé	Histoire de la musique Courants esthétiques	Singularité du projet et donc du message qui le porte	Principales techniques de communication Outils informatiques	Différents outils d'évaluation de projet
					expert	Grands courants de pensées Références (sociales...) sous-tendues par le projet	Grands courants de pensées Références (sociales) sous-tendues par chaque message envisagé	Principales stratégies de communication en cours dans le secteur concerné	Indicateurs spécifiques à chaque technique de communication
					<b>Savoir-faire</b>				
<b>N</b>	<b>i</b>	<b>v</b>	<b>e</b>	<b>a</b>	débutant	Positionner la singularité du projet dans son contexte esthétique actuel	Concevoir des messages en adéquation avec le projet	Organiser et mettre en cohérence les informations en les adaptant aux publics destinataires et à la singularité du projet	Savoir identifier le bon moment pour mettre en œuvre une évaluation
					confirmé	Positionner la singularité du projet dans son contexte esthétique et historique	Donner une cohérence d'ensemble aux différents éléments de la communication	Construire un argumentaire adapté aux contraintes de temps et d'espace en recherchant un effet d'impact	Remettre en question les choix de communication effectués
					expert	Conceptualiser (mettre en mot, expliquer) le message porté par la création	Traduire la création sonore en éléments connexes (visuels, graphique, ...)	Avoir une vision globale et anticipatrice des principaux éléments de la communication	Confronter les différentes interprétations des indicateurs de l'évaluation
					<b>Aptitudes personnelles</b>				
<b>N</b>	<b>i</b>	<b>v</b>	<b>e</b>	<b>a</b>	débutant	Capacité de distanciation par rapport à la création	Capacité à exprimer clairement ses idées	Sens de l'ouverture de son projet vers l'extérieur	Ecoute des retours et des avis de tiers
					confirmé	Capacité d'analyse et de compréhension de la création	Capacité à mettre en débat ses idées et les confronter régulièrement	Sens du discours et de l'argumentaire	Capacité d'argumentation et de gestion des débats
					expert	Capacité d'anticipation de la portée du message	Sens de l'esthétique et capacité de cohérence d'ensemble	Sens du contact Facilité à nouer des relations professionnelles	Capacité de synthèse et de remise en cause

# FONCTION 2 CULTIVER SON PATRIMOINE

## Activité 5 Acquérir des supports musicaux

				<b>TÂCHE 1</b> Avoir en sa possession des partitions et des enregistrements de toutes origines sur tout support	<b>TÂCHE 2</b> Faire des relevés	<b>TÂCHE 3</b> Utiliser l'outil informatique
				<b>C O M P É T E N C E S</b>		
				ORGANISATION ET RÉFÉRENCIEMENT D'UN PATRIMOINE DOCUMENTAIRE	MISE EN APPLICATION DE LA THÉORIE ET DE L'ÉCOUTE DANS LE BUT DE RÉALISER CES RELEVÉS	SE SERVIR DES TECHNIQUES LIÉES À LA MAO (MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR)
				<b>Connaissances</b>		
<b>u</b>	<b>débutant</b>	Supports des morceaux joués		Tournures particulières liées à son style		Des ordinateurs, d'un logiciel spécialisé (10)
	<b>confirmé</b>	Réseaux	Technologies de l'informatique	Théorie musicale, écriture liée à son instrument		Plusieurs progiciels et leur actualité, format MIDI, home studio
	<b>expert</b>	Connaissances exhaustives des supports, des acteurs et des médias dans les musiques actuelles		Règles d'arrangement et d'orchestration		Lien MAO / studio d'enregistrement
				<b>Savoir-faire</b>		
<b>v</b>	<b>débutant</b>	Obtenir les supports nécessaires à sa pratique présente		Reproduire ce dont il a besoin dans ce qu'il entend		« Bidouiller » Editer une partition, arrangement simple, utiliser des effets (10)
	<b>confirmé</b>	Suivre les évolutions technologiques pour trouver des nouveautés		Maîtriser une méthode efficace d'écoute, d'analyse et de reproduction des parties instrumentales		Réaliser un play back, sampler, mixer
	<b>expert</b>	Dénicher l'introuvable		Reproduire immédiatement ce qu'on entend et le communiquer par écrit ou par oral		Maîtriser les fonctionnalités de la MAO
				<b>Aptitudes personnelles</b>		
<b>N</b>	<b>débutant</b>	Avoir les moyens humains, technologiques ou financiers pour acquérir les supports nécessaires		Oreille musicale		Curiosité, ouverture aux nouvelles technologies
	<b>confirmé</b>	Curiosité envers les nouveaux médias et systèmes de recherche		Esprit d'analyse		Rigueur, méthode
	<b>expert</b>	Esprit encyclopédique    Collectionneur		Esprit de synthèse		Inventivité, dépasser la technique

# FONCTION 3 : COMMUNIQUER

## Activité 2 Réaliser des supports de communication (définir le contenant du message)

					<b>TÂCHE 1</b> Identifier les bons supports de communication en fonction de la stratégie générale	<b>TÂCHE 2</b> Déterminer le degré de nécessité du recours à un prestataire	<b>TÂCHE 3</b> Etablir des relations contractuelles avec le prestataire	<b>TÂCHE 4</b> Evaluer le budget nécessaire à la réalisation des supports
					<b>C O M P É T E N C E S</b>			
					SAVOIR IDENTIFIER LES VECTEURS DE COMMUNICATION EN FONCTION DE L'ORIENTATION ARTISTIQUE DU PROJET (VOIR 3-1-2)	AVOIR UNE BONNE VISION D'ENSEMBLE DE SON ENVIRONNEMENT ET DU PUBLIC CIBLÉ	SAVOIR ÉTABLIR UN BON RELATIONNEL DANS LE CADRE PROFESSIONNEL	SAVOIR ÉVALUER LA PERTINENCE D'UN INVESTISSEMENT
					<b>Connaissances</b>			
<b>u</b>	<b>débutant</b>	Différents types de supports disponibles (audio, vidéo, papier, informatique, ...)	Réalisation des supports (assistance informatique, techniques particulières, ...)	Règles contractuelles générales	Tarifs en vigueur pour une prestation considérée			
	<b>confirmé</b>	Bonne culture en terme d'imagerie et de symbolique	Réalisation des supports	Du droit à l'image et des droits d'exploitation des supports	Réseaux professionnels concernés			
	<b>expert</b>	Public cible Impact éventuel de chaque type de support	Réseaux de professionnels adaptés	Recours éventuels en cas de conflit	Notions de comptabilité, de trésorerie			
					<b>Savoir-faire</b>			
<b>v</b>	<b>débutant</b>	Savoir expertiser la pertinence des supports	Évaluer le degré de complexité de la réalisation des supports	Choisir le prestataire compétent en fonction du support	Evaluer le coût temporel et financier nécessaire à la réalisation du support			
	<b>confirmé</b>	Décrire précisément son univers, sa direction artistique	Évaluer les compétences disponibles autour de soi (proches, membres du projet collectif, ...)	Instaurer une relation de confiance	Rechercher et comparer différents devis			
	<b>expert</b>	Articuler la singularité du projet artistique avec chacun des supports envisagés	Coordonner le soutien gracieux vis-à-vis de la stratégie de communication	Préciser ses attentes au prestataire concerné	Identifier et gérer le budget de communication du projet			
					<b>Aptitudes personnelles</b>			
<b>N</b>	<b>débutant</b>	Ouverture d'esprit et imagination	Savoir acquérir les compétences manquantes	Capacité d'expression claire de la commande	Capacité à manier les principaux éléments d'un budget			
	<b>confirmé</b>	Objectivité : posséder un certain recul par rapport à son image	Savoir affirmer ses limites au regard de l'importance stratégique donnée au support concerné	Capacité de suivi et de validation du support lors de chacune des étapes de sa conception	Capacité à se projeter à moyen terme pour envisager l'ensemble du projet de communication			
	<b>expert</b>	Capacité de valorisation du projet	Savoir travailler en bonne intelligence avec le prestataire chargé de la réalisation du support	Capacité à maîtriser et gérer d'éventuelles situations conflictuelles	Capacité à manier les éléments non monétaires d'une stratégie de communication			

# FONCTION 3 : COMMUNIQUER

## Activité 3 Prospector, définir et mettre en œuvre une stratégie de diffusion du message (diffuser le message)

					<b>TÂCHE 1</b> Prendre contact avec ses interlocuteurs	<b>TÂCHE 2</b> Diffuser les supports de communication (12)	<b>TÂCHE 3</b> Concevoir et animer une interface Internet	<b>TÂCHE 4</b> Relancer et rendre lisible l'actualité de son projet
					<b>C O M P É T E N C E S</b>			
					SAVOIR PRÉSENTER SA DEMANDE, LA PLUS-VALUE DE SON PROJET ET L'INTÉRÊT DE SA DÉMARCHÉ	SAVOIR DIFFUSER LE BON MESSAGE AU BON INTERLOCUTEUR ET SUR LE BON SUPPORT	SAVOIR GÉRER UNE INTERFACE DE COMMUNICATION DIRECTE AVEC LE PUBLIC ET LE "PÉRIMÈTRE D'ACCESSIBILITÉ" DU PROJET	ANTICIPER LES RÉACTIONS ET LES BESOINS DES DIFFÉRENTS INTERLOCUTEURS DÉMARCHÉS
					<b>Connaissances</b>			
<b>u</b>	<b>débutant</b>	Techniques d'écoute et de communication orale	Vecteurs de diffusion des supports (courrier, mail, téléphone)	Différents outils Internet (site, blog, Myspace, forum, ...)	Actualité artistique du territoire concerné			
	<b>confirmé</b>	Techniques de présentation orale et écrite des objectifs de ses activités	Outil informatique (mails, agenda, base de données, assistants de publipostage)	Techniques de communication relatives à l'Internet (mailing list,...)	Moments clés de l'interlocuteur considéré			
	<b>expert</b>	Techniques d'argumentation	Vecteur le plus adapté en fonction de l'interlocuteur et du support concerné	Techniques de création de page Web	Psychologiques			
					<b>Savoir-faire</b>			
<b>v</b>	<b>débutant</b>	Avoir une élocution claire et établir des rapports avec son interlocuteur	Mettre en avant l'actualité du projet et assurer le réassort	Rassembler et mettre en forme les informations en les adaptant aux publics destinataires	Etre organisé dans la mise à jour de ses démarches			
	<b>confirmé</b>	Choisir les moyens d'information les plus adaptés	Déterminer le process de diffusion des supports en fonction de l'événementiel	Choisir les meilleures interfaces en fonction du projet et les mettre en cohérence	Diffuser régulièrement des informations relatives à sa pratique professionnelle			
	<b>expert</b>	Mener des campagnes d'information dans les médias	Discrétiser ses envois en fonction de la pertinence et de l'enjeu	Faire vivre les supports, animer régulièrement le site Internet	Analyser les périodes clés du projet artistique			
					<b>Aptitudes personnelles</b>			
<b>N</b>	<b>débutant</b>	Argumentation et mise en forme de ses idées (court, clair et direct)	Maîtrise de l'écrit et de l'oral	Maîtrise de l'écrit (orthographe et grammaire)	Capacité à aller à la rencontre des interlocuteurs, des partenaires et du public			
	<b>confirmé</b>	Précis Convaincant Disponible	Maîtrise de l'anglais	Maîtrise de la syntaxe et capacité de rédaction	Capacité à clarifier et défendre son point de vue			
	<b>expert</b>	Anticiper l'impact de sa communication sur les différents récepteurs	Capacité d'argumentation	Capacité à s'intégrer dans les réseaux informatiques (forum...)	Savoir présenter, négocier et affirmer ses demandes			

# FONCTION 3 : COMMUNIQUER

**Activité 4 Développer les relations publiques** (développer les relais de communication et le relationnel avec les destinataires du message)

		<b>TÂCHE 1</b> Identifier et gérer les relais de communication et le réseau de partenaires (presse, pairs, financeurs, ...)	<b>TÂCHE 2</b> Communiquer avec les métiers connexes (ingénieurs du son, médias, porteurs de projets, ...)	<b>TÂCHE 3</b> Développer des actions artistiques visant à la fidélisation du public	<b>TÂCHE 4</b> Construire une relation durable et identifiable avec son public
		<b>C O M P É T E N C E S</b>			
		SAVOIR APPRÉHENDER ET UTILISER LES RÉSEAUX DU TERRITOIRE CONCERNÉ	ACQUÉRIR LE LANGAGE DES PRATIQUES DE CES INTERLOCUTEURS	SAVOIR UTILISER LE PROJET ARTISTIQUE COMME ÉLÉMENT À PART ENTIÈRE DE LA COMMUNICATION	SAVOIR CONSTRUIRE ET GÉRER LA "PERSONNALITÉ" PUBLIQUE ET RELATIONNELLE DU PROJET
		<b>Connaissances</b>			
<b>u</b>	<b>débutant</b>	Environnement Acteurs	Notions des pratiques courantes et du vocabulaire, en particulier, en matière de technique du son (13)	Actualité artistique du territoire concerné	Codes et us des spectacles de musiques actuelles
	<b>confirmé</b>	Réseaux de diffusion de l'information	Techniques d'écoute, Des besoins et des moyens de ses interlocuteurs	Réseaux artistiques	Nature et fonctionnement des publics des musiques actuelles
	<b>expert</b>	Réseaux d'influence	Nature des relations avec les professionnels associés au projet (manager, maison de disque, ...)	Son propre réseau artistique (à construire et faire perdurer)	Techniques d'appréhension, de communication et de présentation face à un public
		<b>Savoir-faire</b>			
<b>e</b>	<b>débutant</b>	Se faire reconnaître dans son identité, sa personnalité et l'identité du projet artistique	Exprimer ses besoins et prendre en compte ceux de son interlocuteur	Développer un projet artistique dynamique stimulant l'intérêt régulier du public	Mettre en avant et gérer la singularité du projet dans sa relation au public
	<b>confirmé</b>	Participer à la valorisation des actions dans lesquelles s'intègre le projet (festival, ...)	Faire des compromis sans dénaturer la singularité du projet	Intégrer son parcours artistique dans des réseaux et d'autres projets artistiques porteurs et lisibles	Savoir improviser, rebondir sur un imprévu (14)
	<b>expert</b>	Construire et faire vivre son propre réseau	Construire avec les professionnels connexes un objectif de développement	Etre le porteur, le support du projet artistique (voir fonction 7)	Tisser des liens avec des personnes susceptibles d'être sensibles au projet dans la durée
		<b>Aptitudes personnelles</b>			
<b>N</b>	<b>débutant</b>	Capacité relationnelle et d'opportunisme	Etre ponctuel, attentif et le plus efficace possible	Capacité à défendre sa démarche artistique	Savoir se présenter et présenter ses associés, son équipe, etc.
	<b>confirmé (15)</b>	Capacité à créer et entretenir un relationnel fort	Sens du contact (sourire, ton accueillant, attitude d'ouverture, calme)	Capacité d'argumentation et d'intégration	Réactif et disponible face au public
	<b>expert</b>	Esprit d'initiative et d'autonomie	Argumentation et mise en forme de ses idées	Capacité d'anticipation	Inventivité    Créativité    Instinctif

# FONCTION 4 : JOUER SUR SCÈNE

## Activité 1 Se préparer

		TÂCHE 1 Se déplacer	TÂCHE 2 S'installer	TÂCHE 3 Réaliser une Balance
<b>C O M P É T E N C E S</b>				
		ORGANISATION ET RÉALISATION DES DÉPLACEMENTS	PRÉPARER LES CONDITIONS D'UNE BONNE PRESTATION	TRAVAILLER EN COLLABORATION AVEC LES PROFESSIONNELS DES MÉTIERS ASSOCIÉS (TECHNICIENS...)
<b>Connaissances</b>				
<b>u</b>	<b>débutant</b>	Connaître les modes de repérage Lieux de programmation	Conditions techniques de la salle	Diverses réalités techniques son matériel et ses capacités Ses objectifs
	<b>confirmé</b>	Réseaux et contacts Utilité et potentiel de développement de ces derniers	Des moyens d'adaptation ou de remplacement	Langage de chaque interlocuteur et des objectifs de chacun
	<b>expert</b>	Réseaux et contacts Lieux susceptibles d'intéresser sa carrière ou son répertoire		Dialogue avec chaque fonctionnalité des métiers pour les mettre en adéquation avec ses exigences propres
<b>Savoir-faire</b>				
<b>a</b>	<b>débutant</b>	S'organiser (itinéraire, hébergement) Conduire divers véhicules Concevoir un itinéraire	Effectuer un repérage technique de la salle et des lieux de repos (loges, hébergement, restauration)	Prendre en compte les besoins techniques
	<b>confirmé</b>	Anticiper et s'adapter aux contraintes dues au déplacement du projet et des acteurs Gérer un montage de tournée	Concilier ses impératifs artistiques et les conditions réelles du lieu	Communiquer avec les autres corps de métier intervenants sur une scène : l'ingénieur son, ingénieur lumière
	<b>expert</b>	Gérer son rythme de travail et son métabolisme (repos, nutrition, etc.) Refuser	Prévoir l'inattendu et savoir refuser (16)	Imposer ses exigences en fonction de chacun pour la mise en valeur de l'œuvre présentée
<b>Aptitudes personnelles</b>				
<b>N</b>	<b>débutant</b>	Aptitude à travailler en équipe Volonté Sens du consensus	Efficacité	Ponctualité    Discipline (17)
	<b>confirmé</b>	Volonté    Souplesse    d'adaptation	Sens de l'observation et du compromis	Ecoute (18)
	<b>expert</b>	Charisme    Autorité    Légitimité	Exigences	Rapidité

# FONCTION 4 JOUER SUR SCÈNE

## Activité 2 Interpréter

		<b>TÂCHE 1</b> Interpréter un répertoire (selon les indications de l'éventuel leader)	<b>TÂCHE 2</b> Etre présent face à son public
<b>C O M P É T E N C E S</b>			
		SAVOIR JOUER	EXPRESSION SCÉNIQUE
<b>Connaissances</b>			
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Son répertoire et son instrument (19)	Des références liées à l'esthétique pratiquée
	<b>confirmé</b>	Les parties musicales des autres musiciens (20)	Des codes scéniques et des jeux de scènes
	<b>expert</b>	Cultures musicales liées au répertoire	De l'interaction Jeu de l'artiste/réaction du public
<b>Savoir-faire</b>			
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Savoir faire sonner sa musique	
	<b>confirmé</b>	Expérience de la scène, de la pratique collective maîtrise les "fondamentaux" (oreille, rythme, déchiffrage)	Valoriser le chanteur/soliste Etre attentif au public, et s'y adapter Aller vers le public
	<b>expert</b>	Improviser suivant différentes approches et contextes Transcender et personnaliser ses compétences	Emmener le public dans son univers
<b>Aptitudes personnelles</b>			
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Intuition	Enthousiaste    Passionné
	<b>confirmé</b>	Capacité d'adaptation, d'intégration, de restitution	Affirmation de soi
	<b>expert</b>	Rapidité d'adaptation, d'intégration, de restitution Gestion de l'imprévu et capacité à réagir en conséquence	Confiance en soi et en son expression artistique

# FONCTION 4 JOUER SUR SCÈNE

## Activité 3 Participer à l'After show

		TÂCHE 1 Ranger, installer, entreposer	TÂCHE 2 Gérer les relations publiques
		C O M P É T E N C E S	
		ORGANISATION ET LOGISTIQUE	RELATIONNELLES AUPRÈS DU PUBLIC ET DES PROFESSIONNELS POUR LES « FIDÉLISER »
		Connaissances	
<b>U</b>	<b>débutant</b>	Pratique technique : "rouler du câble" (21)	Pratique du secteur et de l'utilité des interlocuteurs
	<b>confirmé</b>	Différentes possibilités techniques	Discours en fonction des circonstances et des interlocuteurs
	<b>expert</b>	Exigences techniques	Limites du discours par rapport au public et à ses interlocuteurs professionnels (presse...)
		Savoir-faire	
<b>V</b>	<b>débutant</b>	S'organiser	Etre communicant
	<b>confirmé</b>	Organiser et anticiper les contraintes	Maîtriser la communication Savoir "se vendre"
	<b>expert</b>	Déléguer et adapter son discours a ses interlocuteurs	Affirmer son esthétique et ses choix artistiques
		Aptitudes personnelles	
<b>N</b>	<b>débutant</b>	Aptitude à travailler en équipe Volonté Sens du consensus	Accessibilité Sociabilité
	<b>confirmé</b>	Souplesse d'adaptation	Accessibilité Sociabilité
	<b>expert</b>	Charisme Autorité Légitimité	Capacité à assumer son esthétique et ses choix artistiques

# FONCTION 5 : ENREGISTRER

## Activité 1 Préparer l'enregistrement

		<b>TÂCHE 1</b> Déterminer la liste des œuvres à enregistrer (choix des musiciens)	<b>TÂCHE 2</b> Choisir un studio d'enregistrement ou lieu offrant les possibilités similaires	<b>TÂCHE 3</b> Gérer les aspect financier de l'enregistrement
<b>C O M P É T E N C E S</b>				
		APPRÉCIATION DES EXIGENCES DE L'ARTISTE OU DU GROUPE AFIN DE LES CONCRÉTISER	MISE EN ADÉQUATION DU PROFIL DU PROJET, DES BESOINS TECHNIQUES QUI EN DÉCOULENT ET DE L'OFFRE DE STUDIO	GESTION ET MONTAGE D'UN BUDGET
<b>Connaissances</b>				
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Culture musicale	Culture technique Connaissance de l'environnement studio et de ses contraintes temporelles	Exigence et appréciation juste du studio
	<b>confirmé</b>	Références et maîtrise du répertoire	Potentiel et fonctionnement d'un studio	Environnement socioprofessionnel
	<b>expert</b>	Expérience et patrimoine culturel propre	Connaît les spécificités de chaque studio et son potentiel de travail	Coûts de production
<b>Savoir-faire</b>				
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Déterminer un ordre de présentation de ses œuvres. Trouver les limites des possibilités offertes par le support	Travailler avec fonctionnement basique des studios	Utiliser un budget
	<b>confirmé</b>	Travailler en tenant compte des objectifs, contraintes et limites du projet artistique	Maîtriser l'utilisation d'un studio en fonction des réalisations à effectuer	Appliquer la comptabilité à son projet
	<b>expert</b>	Gérer son énergie et sa concentration Se servir du studio comme d'un outil maîtrisé Savoir si une prise est bonne ou mauvaise sans forcément la réécouter	S'enregistrer seul mais choisir un studio et son ingénieur du son pour leur efficacité	Fixer les coûts de production afférents à son projet
<b>Aptitudes personnelles</b>				
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Sens artistique	Réalisme	Réalisme
	<b>confirmé</b>	Réalisme Anticipation	Lucidité et abnégation	Remise en question
	<b>expert</b>	Attention aux autres Efficacité	Exigence et appréciation juste du studio	Capacité à innover

# FONCTION 5 ENREGISTRER

## Activité 2 Conduire l'enregistrement

		<b>TÂCHE 1</b> Assurer la logistique, gérer les déplacements	<b>TÂCHE 2</b> Gérer le déroulement des sessions	<b>TÂCHE 3</b> Enregistrer <sup>(21)</sup>
<b>C O M P É T E N C E S</b>				
		GÉRER L'ORGANISATION DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'ENREGISTREMENT EN TENANT COMPTE DE LEURS SPÉCIFICITÉS	PROCÉDER AUX PHASES D'ENREGISTREMENT DES ŒUVRES	MENER À BIEN LE GESTE MUSICAL PROPRE À L'ENREGISTREMENT
<b>Connaissances</b>				
<b>u</b>	<b>débutant</b>	Techniques de base et du déroulement des enregistrements	Techniques de base des mixages et des arrangements	Bases musicales requises : temps, justesse, interprétation
	<b>confirmé</b>	Gestion des techniques et des ressources humaines	Possibilités d'arrangements pratiqués	Technique d'appropriation de l'oeuvre
	<b>expert</b>	Maîtrise des techniques	Rendu final	Connaissance des compétences de l'équipe (musique, relations etc...)
<b>Savoir-faire</b>				
<b>v</b>	<b>débutant</b>	Etre efficace techniquement	Ecouter et entendre	Assurer une session simple en home studio Optimiser ses points forts
	<b>confirmé</b>	Visualiser la cohésion et l'essence de l'oeuvre	Travailler en équipe	Apporter sa personnalité musicale
	<b>expert</b>	Innover	Déterminer ses choix	Faire évoluer l'oeuvre grâce à sa personnalité musicale et permettre à l'équipe de le faire
<b>Aptitudes personnelles</b>				
<b>N</b>	<b>débutant</b>	Gérer le stress et la pression par rapports aux impératifs de délais, financiers et artistiques	Ouverture d'esprit réceptif	Concentration
	<b>confirmé</b>	Capacité à pallier les imprévus techniques et leurs conséquences sur la suite de l'enregistrement	Faculté d'adaptation	Précision, personnalité, créativité
	<b>expert</b>	Capacité à anticiper	Exigence	Rapidité

# FONCTION 5 : ENREGISTRER

## Activité 3 Finaliser et exploiter l'enregistrement

		<b>TÂCHE 1</b> Arranger et mixer	<b>TÂCHE 2</b> Masteriser et finaliser
<b>C O M P É T E N C E S</b>			
		DIRECTION ET HIÉRARCHISATION DES SÉANCES	DÉFINITION D'UNE ESTHÉTIQUE DE SON COHÉRENTE PAR RAPPORT AU PROJET ARTISTIQUE
<b>Connaissances</b>			
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Techniques de bases des mixages et des arrangements	Possibilités qu'engendre l'opération du mastering
	<b>confirmé</b>	Possibilités d'arrangements pratiqués	Conséquences du mastering sur le produit final
	<b>expert</b>	Rendu final	Ensemble des étapes et des incidences qu'elles ont entre elles
<b>Savoir-faire</b>			
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Ecouter et entendre	Mettre tous les morceaux au même niveau sonore
	<b>confirmé</b>	Travailler en équipe	Juger de l'impact des décisions prises à ce stade de l'avancée du projet
	<b>expert</b>	Déterminer ses choix	Créer l'homogénéité de l'ensemble Valoriser la qualité technique et artistique musicale et sonore pour effectuer les réglages nécessaires
<b>Aptitudes personnelles</b>			
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Ouverture d'esprit Réceptif	Capacité à se remettre en question
	<b>confirmé</b>	Faculté d'adaptation	Autoévaluation
	<b>expert</b>	Exigence	Sens des perspectives

# FONCTION 6 : MAÎTRISER L'ENVIRONNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL

## Activité 1 Connaître le secteur d'activités artistiques

		<b>TÂCHE 1</b> Collecter les informations	<b>TÂCHE 2</b> Exploiter les informations
		<b>C O M P É T E N C E S</b>	
		SAVOIR DÉFINIR LES CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR	SAVOIR ORGANISER LES DIFFÉRENTES TÂCHES DE L'EXPLOITATION DE L'INFORMATION
		<b>Connaissances</b>	
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Terrain local de proximité (presse locale, Internet, médias, réseaux locaux)	Notion des outils bureautiques
	<b>confirmé</b>	Zone géographique élargie	Outils bureautiques
	<b>expert</b>	Institutions et réseaux	Exigence institutionnelle
		<b>Savoir-faire</b>	
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Observer et identifier les besoins d'information	Démarcher par téléphone
	<b>confirmé</b>	Étudier, développer son réseau	Organisation planifiée d'envoi de courrier, mail...
	<b>expert</b>	Analyser Satisfaire aux demandes institutionnelles	Répondre aux cahiers des charges, aux appels d'offres
		<b>Aptitudes personnelles</b>	
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Motivation Envie Curiosité	Énergie Sens de l'action
	<b>confirmé</b>	Capacité à se projeter dans le temps et l'espace	Capacité à faire des choix
	<b>expert</b>	Responsabilité Confiance en soi	Mettre en place des stratégies

# FONCTION 6 : MAÎTRISER L'ENVIRONNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL

## Activité 2 Entreprendre les démarches cohérentes avec l'environnement juridique et social

		<b>TÂCHE 1</b> Négocier un contrat	<b>TÂCHE 2</b> Obtenir tous les documents afférents aux contrats de travail	<b>TÂCHE 3</b> Obtenir des droits sociaux	<b>TÂCHE 4</b> S'inscrire dans la formation professionnelle continue
<b>C O M P É T E N C E S</b>					
		CONNAÎTRE L'EXISTENCE DES SPÉCIFICITÉS DES CONTRATS	AVOIR UNE VISION D'ENSEMBLE DES DIFFÉRENTS INTERLOCUTEURS AU COURS DE LA VIE DU CONTRAT	ÊTRE EN CAPACITÉ D'ANALYSER SA SITUATION PERSONNELLE ET COMPRENDRE LA LÉGISLATION EN VIGUEUR	ANTICIPER L'ÉVOLUTION DU SECTEUR PROFESSIONNEL
<b>Connaissances</b>					
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Interlocuteurs et règles	Règles de base afférentes au contrat de travail (bulletins de salaire, Attestation Assedic...)	Données de base pour ouvrir un dossier Assedic et congés spectacle	Les organismes d'aides à la formation (Afdas)
	<b>confirmé</b>	Administratives et juridiques des usages, des contrats	Coût et administration du travail	Ensemble des droits sociaux	Besoins de formation et où les satisfaire
	<b>expert</b>	Règles spécifiques Droit du travail	Différentes démarches et documents pour les membres du groupe	Application des droits sociaux sur le long terme	Tous les dispositifs de formation
<b>Savoir-faire</b>					
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Repérer des employeurs potentiels	Chercher l'information	Trouver l'information	Trouver l'information
	<b>confirmé</b>	Etablir des liens relationnels adaptés	Maîtriser l'information individuellement	Mobiliser les droits sociaux	Utiliser l'information
	<b>expert</b>	Optimiser son temps de négociation	Maîtriser l'information collectivement	S'appuyer sur les droits pour développer son projet Maîtriser le cumul des activités au sein de l'annexe 10	Utiliser la formation professionnelle continue comme un outil de développement de son projet Rationaliser le temps de formation
<b>Aptitudes personnelles</b>					
<b>Niveau</b>	<b>débutant</b>	Sens de l'initiative	Sens de l'initiative	Sens de l'initiative Rigueur	Envie de s'améliorer
	<b>confirmé</b>	Anticipation de la possibilité contractuelle	Sens de l'organisation individuelle	Logique administrative	Rationnel
	<b>expert</b>	Sens du relationnel	Sens de l'organisation collective	Capacité d'analyse approfondie des possibilités offertes par les textes Responsabilité Sens du collectif	Esprit de synthèse

# FONCTION 6 : MAÎTRISER L'ENVIRONNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL

## Activité 3 Conduire sa carrière

		TÂCHE 1 Développer ses compétences	TÂCHE 2 Se situer en permanence dans les environnements socio économiques	TÂCHE 3 Mettre en œuvre des choix
<b>C O M P É T E N C E S</b>				
		POUVOIR JUGER SES CAPACITÉS	APPRÉCIER ET COMPRENDRE SON ENVIRONNEMENT	PRENDRE EN COMPTE SES PROPRES CHOIX, ET APPRÉCIER LES CONSÉQUENCES QUI EN DÉCOULENT, AFIN DE LES CONCRÉTISER
<b>Connaissances</b>				
<b>u</b>	<b>débutant</b>	Différentes phases pour devenir professionnel	Règles du métier	Opportunités
	<b>confirmé</b>	Possibilités d'améliorer son travail et d'élargir ses activités	Possibilités du marché de l'emploi	Conséquences de ces choix, du fonctionnement des différentes options
	<b>expert</b>	Interconnexion avec tous les milieux	Potentialités du marché de l'emploi Dispositifs et mécanismes	Eventail de potentialités plus larges
<b>Savoir-faire</b>				
<b>v</b>	<b>débutant</b>	Savoir se placer	Se faire respecter	Optimiser les opportunités
	<b>confirmé</b>	Saisir les opportunités	Se faire considérer	Evaluer les conséquences
	<b>expert</b>	Mises en relation multi partenariales	Se faire désirer	Articuler ses choix
<b>Aptitudes personnelles</b>				
<b>N</b>	<b>débutant</b>	Capacité à se situer dans le métier	Attentif	Réactif
	<b>confirmé</b>	Capacité à reconnaître ses priorités	Capacité à prendre du recul par rapport à soi	Autonomie de pensée
	<b>expert</b>	Capacité d'anticipation	Capacité d'anticipation	Capacité de projection

# FONCTION 6 : MAÎTRISER L'ENVIRONNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL

## Activité 4 Faire vivre un projet

		TÂCHE 1 Envisager la création d'un support juridique	TÂCHE 2 Organiser
		C O M P É T E N C E S	
		EVALUER LA NÉCESSITÉ DE CRÉER UN SUPPORT JURIDIQUE, ASSOCIATIF...	CARACTÉRISER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES NÉCESSAIRES À LA CONCRÉTISATION D'UN PROJET
		Connaissances	
<b>u</b>	<b>débutant</b>	Règles associatives	Documents administratifs de gestion
	<b>confirmé</b>	Gestion associative	Outils informatiques de gestion
	<b>expert</b>	Différentes formes de structures	Différentes sources de financements, subventions, contrats et avantages financiers
		Savoir-faire	
<b>e</b>	<b>débutant</b>	Mobiliser des moyens et des personnes	Ranger Ordonner Capitaliser
	<b>confirmé</b>	Mettre en place le cadre juridique le plus adapté à son projet	Hiérarchiser
	<b>expert</b>	Organiser les différentes étapes de la réalisation d'un projet	Planifier
		Aptitudes personnelles	
<b>N</b>	<b>débutant</b>	Sens du travail en équipe, des relations humaines Ouverture d'esprit	Sens de l'autonomie et de la rigueur
	<b>confirmé</b>	Capacité à accepter l'impératif administratif	Rigoureux Constance
	<b>expert</b>	Capacité à diriger	Capacité d'anticipation

# FONCTION 7 : GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES

## Activité 1 Animer les relations entre les musiciens

		<b>TÂCHE 1</b> Constituer le groupe	<b>TÂCHE 2</b> Faire vivre le groupe
<b>C O M P É T E N C E S</b>			
		APPRÉCIER LE POTENTIEL DE CHAQUE INDIVIDU DU GROUPE AU NIVEAU MUSICAL	APPRÉCIER LE POTENTIEL D'ÉVOLUTION DU COLLECTIF
<b>Connaissances</b>			
<b>u</b>	<b>débutant</b>	De ses pairs	Besoins des musiciens en terme de cadence de travail
	<b>confirmé</b>	Profils des musiciens	Gestion des ressources humaines en adéquation avec ses projets
	<b>expert</b>	Comportements humains	Des autres activités dans lesquelles on peut faire intervenir les individus du groupe
<b>Savoir-faire</b>			
<b>a</b>	<b>débutant</b>	Présenter le projet pour motiver le groupe	Saisir les opportunités
	<b>confirmé</b>	Entreprendre, motiver, dynamiser	Cadrer les opportunités
	<b>expert</b>	Encadrer Déléguer Composer avec les complémentarités de chacun	Doser les stimulations et donner des perspectives de développement Animation même externe aux objectifs artistiques
<b>Aptitudes personnelles</b>			
<b>N</b>	<b>débutant</b>	Ponctualité	Persévérance
	<b>confirmé</b>	Esprit collectif (22)	Sens des priorités
	<b>expert</b>	Planification Capacité à gérer les ego	Visionnaire Rigoureux

# FONCTION 7 : GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES

## Activité 2 Gérer les relations entre les musiciens et les professionnels des métiers proches

		<b>TÂCHE 1</b> Préparer Planifier	<b>TÂCHE 2</b> Suivre l'avancement de la collaboration avec les professionnels
<b>C O M P É T E N C E S</b>			
		EVALUATION DES COMPÉTENCES DE CHAQUE MEMBRE DU PROJET	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES MOYENS
<b>Connaissances</b>			
<b>u</b>	<b>débutant</b>	Différentes tâches à accomplir	Solutions de remplacement
	<b>confirmé</b>	Contraintes extérieures au groupe	Réseaux afin de prévoir les solutions de remplacement
	<b>expert</b>	Aléas possibles	Techniques de fidélisation des relations avec les partenaires
<b>Savoir-faire</b>			
<b>a</b>	<b>débutant</b>	Motiver son équipe	Maintenir la cohésion du collectif
	<b>confirmé</b>	Gérer le temps et le planning de chacun	Utiliser de façon pertinente la rétroaction des informations au sein du collectif
	<b>expert</b>	Anticiper les comportements des personnes faisant partie du projet	Fidéliser les partenaires sur le(s) projet(s) à venir
<b>Aptitudes personnelles</b>			
<b>i</b>	<b>débutant</b>	Capacité à définir le profil de chacun	Conscience de sa responsabilité
	<b>confirmé</b>	Capacité à choisir les bonnes personnes pour chaque tâche	Capacité à gérer les problèmes
	<b>expert</b>	Capacité à sentir la limite de l'autonomie de chacun face à sa tâche	Capacité à prendre des décisions face aux différents aléas (solution de remplacement, d'annulation, ...)
<b>N</b>			

### III /Une lecture de musicien

*Un musicien expérimenté nous dit ce que cette grille lui évoque ...*

(1) Pour maîtriser mon jeu de guitare Rock Moderne, il m'a fallu assimiler les influences de mes influences. Ex: Pour développer mon son et mon jeu blues, j'ai étudié un contemporain: Stevie Ray Vaughan, mais pour le comprendre, j'ai du étudier ses racines: Hendrix, BB King, Albert King, Muddy Waters et ainsi de suite.

(2) Chaque musicien cherche à singulariser son jeu. Pour le faire, le métissage est une piste fondamentale. Aujourd'hui, mon style de jeu idéal serait d'être une sorte de mélange de Vaï, Gilmour, Hendrix et Metheny. Ce postulat ne s'est pas forcément fait sciemment, mais parfois juste spontanément au regard de ma "nourriture musicale".

(3) Personnellement, j'ai toujours favorisé une approche utilisant l'enregistrement dans mes phases de travail instrumental. Ainsi, en ré-écoutant les bandes, j'ai davantage de recul quant à la qualité de mon interprétation et les variantes à y apporter.

(4) Dans cette logique là, l'écoute de diverses de mes influences peuvent m'apporter diverses pistes.

(5) Lors de mes diverses participations à des projets en tant qu'interprète, j'ai été frappé par la diversité des systèmes de notations utilisés d'une esthétique à une autre. Ex: En bal, on trouve l'accord majeur 7 noté 7+, en jazz on le note  $\Delta$  alors qu'en rock, on va se contenter d'un M7. D'où l'utilité d'enrichir ses connaissances afin de pouvoir s'adapter.

(6) En tournée, les instruments ont la vie dure, et lorsque l'on a pas la chance d'avoir un road spécialisé, on doit gérer l'entretien soi-même (voir les réparations) et parfois avec les moyens du bord.

(7) En guitare, de part la grande diversité des utilisation de l'instrument, et des possibilités du traitement du signal sonore (pédales, effets, micros), il faut quasiment "étudier" le son de ses influences: Jimi et sa wha-wha, sa strat et son marshall, Eddie Van Halen et son vibrato Floyd Rose, ses micros doubles et son phaser MXR: la construction d'une identité musicale passe par l'instrument mais aussi par le traitement d'un panel de sons.

(8) Pour exister artistiquement, il faut avoir une identité propre dans le courant que l'on occupe. Pour le faire, il faut savoir ce que font les autres. Personnellement, mon créneau se situe dans une esthétique Hard Rock (très ciblée sur la guitare). Pour me nourrir, mais aussi me situer et identifier mon créneau et ses coutumes, je lis Rock Hard Magazine, les magazines spécialisés guitare, j'achète (et parfois je télécharge) les albums références du moment, et parfois j'avise en fonction soit en persistant, soit en me ravissant.

(9) Internet, médiathèque, prêt de disque, concerts, rencontres avec d'autres musiciens.

(10) En tant que Front-man, je travaille beaucoup avec la MAO afin de composer (essai de diverses possibilités via un séquenceur), maquetter des morceaux avant des répêts (cubase...) réaliser des relevés pour faciliter le travail à mes musiciens, réaliser du playback pour d'éventuelles démo sur bandes...

En tant que Sideman, il m'arrive de participer en invité à divers projets via l'utilisation du Home-Studio: je reçois l'extrait via e-mail, (mp3), je le converti en signal wave, je fais mes prises, je mixe, et je renvoie le tout en mp3 et wave séparés. Sinon, pour participer à un projet sur scène, je demande toujours les morceaux et dans l'idéal des fichiers Midi que je convertis sous guitar-pro.

(11) Il est évident que les choix de nom du groupe et l'univers visuel associé ont beaucoup d'incidence sur la représentation du public. Il est évident que l'imagerie d'un groupe comme "Yes" peut être difficilement transposable à un projet de type chanson française. Au-delà de ça, j'ai moi-même il y a pas si longtemps que ça commis une erreur en sous-estimant l'incidence des nouvelles technologies sur mon nom de groupe. En effet, mon groupe s'appelle "Plug-in". Or, tapez Plug-in sur Google et essayez de nous trouver, c'est pas gagné.

(12) Tous les moyens de communiquer nécessitent une adaptation. Une faculté néanmoins commune à tous ces médias est l'impératif de synthétiser de manière concise un message dans sa plus simple expression, et en utilisant un minimum de termes. Ainsi, on pourra limiter la distorsion de ce message via le bouche-à-oreille, le rendu accessible au commun des mortels.

De plus, plus le message est simple, moins le fait de le valoriser prendra un temps qui est souvent précieux. Il faut aussi bien avoir en tête le fait que le public raisonne via des étiquettes: métal, jazz, variet'...Chacune de ces étiquettes induisent un cahier des charges spécifiques. Je fais du métal, donc mes médias sont les mags spécialisés (Hard Rock Magazines...), les Webzines Métal (Noiseweb...) mais via une seconde lecture, on pourra identifier des pistes se-

condaires (vidéos de sports, jeux vidéos). Par contre, une tentative via la presse jazz ou les sites de jardinage peuvent représenter une perte de temps, d'argent et un danger quant à la désorientation du public.

**(13)** Si j'avais connu des termes "cour" et "jardin" plus tôt sur scène, cela m'aurait économisé du temps et de l'énergie, et surtout évité de belles engueulades avec les sondiers.

**(14)** Une des règles d'or en bal est d'adapter le répertoire à la réaction du public en temps réel. Cela m'a été utile bien des fois pour éviter des fiascos. Chaque concert est ainsi différent et peut favoriser la fidélité du public.

**(15)** Ayant eu la chance d'être le sideman d'un grand "guitar hero" américain, j'ai eu à profiter activement des contacts que cela a pu générer pour essayer de me faire mon propre nom et mon réseau: presse spécialisés, importateurs de matos, fans...

**(16)** Je ne joue plus dans les bars où on me demande de "jouer moins fort". Je ne suis pas une discomobile qui fait du fonds musical, et surtout, cela peut désorienter mon public habituel friand de l'énergie. Parfois ce genre de presta discrédite plusieurs mois de travail. Si je veux faire ce genre de chose, je développe des projets adaptés...

**(17)** A une époque où j'étais jeune et insouciant, les sondiers m'interdisaient de monter sur scène avant que la balance basse/batterie soit finie. Heureusement, je me suis calmé et on veut encore de moi sur scène.

**(18)** La fois où j'ai testé la puissance de mon ampli alors que le sondier posait les micros devant le baffle (avec l'oreille bien en face des hp), j'ai cru qu'il a soudain voulu attenter à ma vie.

**(19)** Dans un groupe, chacun a un rôle à jouer. Ce rôle s'appuie sur celui des autres. Comment caler une partie rythmique si l'on a pas conscience des parties du batteur. Pour ma part, je ne prends dans mon retour que les autres instruments.

**(20)** Il faut en faire un paquet de concerts avant d'espérer un jour que quelqu'un d'autre plie le matos...

**(21)** En studio, je demande toujours deux choses: "j'ai combien de temps?" et "combien de morceaux j'ai à faire". Ensuite, je plie les parties faciles (parfois en passant d'un morceau à l'autre) pour me réserver un max de temps pour dévelop-

per les parties difficiles, et celles qui nécessitent une recherche sonore approfondie. Si on commence par les trucs "chauds", on s'épuise, on perd du temps et du coup, ce qui est simple est le plus souvent bâclé.

**(22)** Un Front-Man qui est entravé par son Side Man de quelque manière que ce soit fini toujours par le virer : s'occuper de soutenir un projet prend du temps, de l'argent, et il arrive toujours un moment où la fatigue l'emporte sur la patience.



## Remerciements :

Cet ouvrage est issu des travaux de la commission Formation Professionnelle de la Fneijma :

Dont le président est *Stéphane Alaux ( CiAM)* et les membres *Gilles Labourey (IMFP), Jean Pierre Numa (EDIM), Stéphane Riva (ACP la Manufacture), Michel Valéra (Le CIM) et Jean Francis Zermati (Harmoniques)* sous la coordination méthodologique de *Myriam Faivre*.

Avec l'active participation de *Daniel Beaussier, Jean-Louis Bisiacco, Isabelle Bizot, Jean Pierre Boistel, Jacques Bonnardel, José Vincent, Serge Ceccaldi, Bernard Descôtes, François Dorembus, Cathie Guerre, Jean Christophe Hoarau, Stéphane Kochoyan, Martine Le Roux, Yasmine Lferd, Dominique Lièvre, Bruno Mauguil, Guillaume Meynard, Philippe Metz, Marion Orlandi, Gilles Pesnot, Romain Ponsot, Yves Teslar, Florent Teulé, Gilles Trial, Arnaud Vernet, Bernard Weber, Michel Zénino*.

Les avis éclairés de *André Cayot, Claire Lamboley, Geneviève Meley-Othoniel, Catherine Buard, Maria Dolorès Rodas, Carole Zavadski, Jean François Pujol*.

Le soutien technique de *Laurent Reverte, Pascal Buensoz, Aurore Gaillaud*.

Et la mise en œuvre par *Stella Pinnisi et Frédéric Blanc* sous la direction de *Stephan Le Sagère*.

Il n'aurait pas vu le jour, sans les 10 années de travail consacré au certificat Fneijma, auxquelles ont participé :

Les pionniers de la première heure ...

*Eric Boell, Michel Barrot, Bernard Descôtes, Franck Dijeu, Thierry Riboulet, Michel Valéra*.

Ceux sans lesquels le certificat ne serait pas devenu ce qu'il est aujourd'hui :

*Jean Banderier, Daniel Beaussier, Jacques Bonnardel, Patrick Fradet, Christophe Gauthier, Jean Christophe Hoarau, Gilles Labourey, Dominique Lièvre, Gilles Pausanias, Gérard Pichon, Thierry Vaillot, Olenka Witjas, ... et pardon à ceux qu'on oublie*.

Sans oublier les présidents du jury « Pratique » depuis 1997

*Jacques BOLOGNESI (trombone), Jean-Marc MONTERA (guitare), Tony BONFILS (basse), Daniel YVINEC (basse), Pierre-Jean GAUCHER (guitare), Christophe GODIN (guitare), Claudia PHILIPPS (chant), Loïc PONTIEUX (batterie), Benoît SOURISSE (clavier), Klaus BLASQUIZ (chant) et Laurent COKELAERE (basse)*.

Édition Fnejma  
mai 2008

Impression papier limitée à 30 exemplaires pour la présentation du titre  
« Musicien interprète des musiques actuelles (certificat Fnejma) »  
Le 29 mai 2008 à l'École ATLA

Ce document est disponible sur le site  
[www.fnejma.org](http://www.fnejma.org)



**FNEIJMA**

Siège social  
28, rue Ballu 75 009 Paris

Siège administratif  
La FNEIJMA 44, rue de Beaucaire 30 000 Nîmes

Tél. : 04 66 26 34 64 Fax : 04 66 26 93 66

[www.fnejma.org](http://www.fnejma.org)  
Courriel : [contact@fnejma.org](mailto:contact@fnejma.org)

La Fnejma est soutenue par :

